

**L'imparfait du subjonctif**  
**à la lumière de huit oeuvres**  
**d'André Gide**

Mémoire de maîtrise en  
philologie romane  
Juillet 2000  
Institut des langues romanes et classiques  
Université de Jyväskylä  
Eija Immonen

# JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta

HUMANISTINEN

Laitos

ROMAANISTEN JA KLASSISTEN  
KIELTEN LAITOS

Tekijä

Eija Marjut Immonen

Työn nimi

L'imparfait du subjonctif à la lumière de huit oeuvres d'André Gide

Oppiaine

Romaaninen filologia

Työn laji

Pro gradu -tutkielma

Aika

heinäkuu 2000

Sivumäärä

75

Tiivistelmä - Abstract

Tutkimuksen tarkoituksena on selvittää konjunktiivin imperfektin käyttöä André Giden kahdeksassa teoksessa vuosina 1910-1950. Tutkimuksen ohessa tehdään huomioita pleonastisen partikkelin *ne* käytöstä.

Tutkimus jaetaan rakenteellisesti kahteen osaan; ensiksi tutkitaan 476 konjunktiivin imperfektin paikka. Sijainnin tutkiminen ei tuota yllätyksellistä tulosta verrattuna aiempiin tutkimuksiin; konjunktiivin imperfektit esiintyvät *que*-lauseissa (54,8%), tietyillä konjunktioilla alkavissa sivulauseissa (30,7%), relatiivi- (6,7%), korrelatiivisissa (4,5%), pseudo-itsenäisissä (3,0%) ja päälauseissa (0,2%).

Toiseksi päälauseet ja tietyillä konjunktioilla alkavat sivulauseet jaetaan niiden merkityksen perusteella. Relatiivi- ja *que*-lauseiden konjunktiivin imperfektien käyttö perustellaan niiden päälauseiden merkityksen perusteella. Tietyillä konjunktioilla alkavat sivulauseet, jotka on jo jaettu merkityksensä perusteella, luokitellaan introduktorinsa mukaan. Relatiivi- ja *que*-lauseet taas luokitellaan päälauseensa rakenteen mukaan.

Konjunktiivin imperfekti ilmaisee tekoa, joka on samanaikainen tai myöhempi verrattuna pääverbin aikamuotoon. Tutkimuksessa totesimme pääverbin, joka liittyy tietyillä konjunktioilla alkaviin sivulauseisiin tai *que*-lauseisiin, aikamuodon olevan useimmissa tapauksissa imperfekti. Joskus myös yksinkertainen tai yhdistetty perfekti on pääverbin aikamuotona. Muita aikamuotoja käytetään huomattavasti vähemmän. Konjunktiivin imperfektit ovat usein *être*-verbin ja muidenkin verbien yksikön kolmannessa persoonassa. Sen sijaan *avoir* konjunktiivin imperfektissä ei esiinny usein, mikä poikkeaa tiettyjen lingvistien käsityksestä.

*Que*-lauseet ovat useimmiten alisteisessa asemassa tahtoa, epäilyä tai hämmästystä osoittavien päälauseiden kanssa (28,1% tapauksista). Kaikista käytetyin halua ilmaiseva elementti on verbi, kun taas epäilyä tai hämmästystä ilmaistaan tiettyjen rakenteiden avulla. Joissakin tapauksissa konjunktiivin imperfektin käyttö ei ole selitettävissä semanttisilla tekijöillä; näissä tapauksissa *que*-lauseet ovat virkkeen alussa tai edellisen lauseen konjunktiivi saa aikaan konjunktiivin imperfektin käytön seuraavassa sivulauseessa. Suurimmalla osalla tietyillä konjunktioilla alkavista sivulauseista on merkityksenä myönnytys tai vastustus (55,6%). Kaikissa tapauksissa ei löydy perusteluja sille, miksi kirjailija on käyttänyt ko. lauseessa konjunktiivin imperfektiä.

Asiasanat

lausetyyppi, merkitys, pääverbi, konjunktio, rakenne, konjunktiivin imperfekti

Säilytyspaikka

Aallon kirjasto

## TABLE DE MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
1.1. But du travail .....	5
1.2. Corpus et méthode .....	5
1.3. Mode et temps .....	6
1.3.1. Subjonctif .....	6
1.3.1.1. Définition .....	6
1.3.1.2. En subordonnée .....	7
1.3.1.2.1. En proposition conjonctive essentielle .....	7
1.3.1.2.2. En proposition relative .....	8
1.3.1.2.3. En proposition circonstancielle .....	9
1.3.1.2.4. En proposition corrélatrice .....	10
1.3.1.2.5. Emplois particuliers .....	11
1.3.1.2.6. En phrase indépendante ou en proposition principale .....	12
1.3.2. Formes du subjonctif .....	13
1.3.2.1. Imparfait du subjonctif .....	14
1.3.2.1.1. Définition .....	14
1.3.2.1.2. Conjugaison .....	14
1.3.2.1.3. En subordonnée .....	15
1.3.2.1.4. Emplois particuliers .....	16
1.3.2.1.5. Histoire .....	16
1.4. <i>Ne</i> explétif .....	17
1.5. André Gide .....	18
<b>2. ANALYSE DE L'EMPLOI DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF</b> .....	<b>20</b>
2.1. Généralités .....	20
2.2. Propositions conjonctives essentielles .....	21
2.2.1. Généralités .....	21
2.2.2. Volonté .....	23
2.2.2.1. Remarques générales .....	23
2.2.2.2. Verbes .....	24
2.2.2.2.1. Remarques générales .....	24
2.2.2.2.2. <i>Vouloir</i> .....	25

2.2.2.2.3.. <i>Attendre et demander</i> .....	26
2.2.2.2.4. <i>Falloir</i> .....	26
2.2.2.2.5. <i>Tenir à et prétendre</i> .....	27
2.2.2.2.6. <i>Autres verbes</i> .....	27
2.2.2.3. <i>Constructions</i> .....	29
2.2.3. <i>Doute ou étonnement</i> .....	29
2.2.3.1. <i>Généralités</i> .....	29
2.2.3.2. <i>Constructions</i> .....	30
2.2.3.2.1. <i>Remarques générales</i> .....	30
2.2.3.2.2. <i>Il semble</i> .....	32
2.2.3.2.3. <i>Il paraît</i> .....	33
2.2.3.3. <i>Verbes</i> .....	35
2.2.3.3.1. <i>Remarques générales</i> .....	35
2.2.3.3.2. <i>Douter, se douter, se souvenir, oublier, s'étonner, étonner et admirer</i> .....	36
2.2.3.3.3. <i>Croire, penser, jurer, dire, s'aviser et se souvenir dans la dépendance de la négation</i> .....	37
2.2.4. <i>Chagrin ou crainte</i> .....	38
2.2.4.1. <i>Généralités</i> .....	38
2.2.4.2. <i>Verbes</i> .....	39
2.2.4.2.1. <i>Remarques générales</i> .....	39
2.2.4.2.2. <i>Craindre, déplorer, regretter et se soucier</i> .....	39
2.2.4.2.3. <i>S'affecter, souffrir et se désoler</i> .....	40
2.2.4.3. <i>Constructions</i> .....	40
2.2.5. <i>Consentement</i> .....	41
2.2.5.1. <i>Généralités</i> .....	41
2.2.5.2. <i>Verbes</i> .....	42
2.2.5.2.1. <i>Remarques générales</i> .....	42
2.2.5.3. <i>Constructions</i> .....	44
2.2.6. <i>Importance</i> .....	44
2.2.6.1. <i>Généralités</i> .....	44
2.2.6.2. <i>Constructions</i> .....	45
2.2.7. <i>Contentement</i> .....	46
2.2.7.1. <i>Généralités</i> .....	46

	3
2.2.7.2. Verbes	46
2.2.7.3. Constructions	47
2.2.8. Autres sens	47
2.2.8.1. Généralités	47
2.2.8.2. Verbes	48
2.2.8.3. Constructions	49
2.2.9. Autres cas	49
2.2.9.1. Généralités	49
2.3. Propositions circonstancielles	50
2.3.1. Généralités	50
2.3.2. Circonstanciennes de concession ou opposition	51
2.3.2.1. Remarques générales	51
2.3.2.2. Tours	53
2.3.2.2.1. Remarques générales	53
2.3.2.2.2. <i>Si...que...</i>	53
2.3.2.2.3. <i>Pour...que et quelque ...que</i>	54
2.3.2.3. Conjonctions composées	55
2.3.2.3.1. Remarques générales	55
2.3.2.3.2. <i>Bien que</i>	56
2.3.2.3.3. <i>Malgré que et encore que</i>	56
2.3.3. Circonstanciennes de condition ou d'hypothèse	57
2.3.3.1. Généralités	57
2.3.3.2. Conjonctions	57
2.3.3.2.1. Remarques générales	57
2.3.3.2.2. <i>Pour peu que et à moins que</i>	58
2.3.3.2.3. <i>Soit que ... soit que</i>	59
2.3.3.2.4. Conjonction <i>que</i> remplaçant <i>si</i> et <i>comme si</i>	59
2.3.4. Circonstanciennes de but	59
2.3.4.1. Généralités	59
2.3.4.2. <i>De sorte que, en sorte que et de façon que</i>	61
2.3.4.3. <i>Pour que et afin que</i>	61
2.3.4.4. <i>De crainte que et par crainte que</i>	61
2.3.5. Circonstanciennes de conséquence	62
2.3.5.1. Généralités	62
2.3.5.2. <i>De manière que</i>	62

2.3.5.3. <i>Sans que</i> .....	4
2.3.6. Circonstanciennes de temps .....	63
2.3.6.1. Généralités .....	64
2.3.6.1. <i>Avant que</i> .....	64
2.4. Propositions relatives .....	64
2.4.1. Généralités .....	64
2.4.2. Exclusion ou restriction .....	65
2.4.2.1. Remarques générales .....	65
2.4.2.2. Cas particulier .....	66
2.5. Propositions corrélatives .....	67
2.5.1. Généralités .....	67
2.5.2. <i>Si ....que</i> .....	67
2.5.3. <i>Trop.. et assez...pour que</i> .....	68
2.5.4. <i>Tel ... que</i> .....	68
2.6. Propositions pseudo-indépendantes .....	68
2.6.1. Généralités .....	68
2.7. Proposition principale .....	70
<b>3. CONCLUSION .....</b>	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>73</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. But du travail

Le but du présent travail est d'étudier l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la langue écrite du XXe siècle, plus précisément les années entre 1910 et 1950. Nous nous sommes contentée de limiter notre étude à une forme du subjonctif, à l'imparfait parce que nous nous sommes intéressée à mettre en lumière les circonstances où l'imparfait du subjonctif s'utilise. En outre, au cours de cette analyse nous ferons des observations sur la place du *ne* explétif.<sup>1</sup>

L'imparfait du subjonctif est présent dans le français littéraire, au moins dans la langue soignée, tandis que son emploi est beaucoup plus rare dans la langue parlée: ces faits nous ont formé le point de départ du travail.

## 1.2. Corpus et méthode

Pour avoir un corpus suffisant nous avons étudié plusieurs oeuvres de différents auteurs. Les oeuvres examinées comportent un nombre variable d'imparfaits du subjonctif; dans *Désert* de Le Clézio, paru en 1980, nous n'avons identifié qu'un imparfait du subjonctif et *Hôtes de passage* de Malraux, publié en 1975, n'en comporte également qu'un. Giono dans *Le Hussard sur le toit* (1951) utilise six imparfaits du subjonctif. En revanche, *Les faux-monnayeurs* de Gide en contient 49.

En considérant les nombres d'occurrences des imparfaits du subjonctif il est très facile de comprendre pourquoi huit oeuvres d'André Gide serviront de base à notre travail. Le corpus sera constitué par *Thésée*, *Les faux-monnayeurs*, *Ainsi soit-il ou les jeux sont faits*, *L'immoraliste*, *La symphonie pastorale*, *Si le grain ne meurt*, *Les caves du Vatican* et *Les nourritures terrestres*.

---

<sup>1</sup> Pour la dénomination de ce *ne*, voir ch. 1.4.

Nous étudierons les types de phrases où l'imparfait du subjonctif se rencontre ainsi que les antécédents<sup>2</sup> définissant l'emploi de l'imparfait du subjonctif est défini.<sup>3</sup>

### 1.3. Mode et temps

On appelle les modes les formes que prend le verbe d'après les types de phrases où il est prédicat ou d'après le rôle qu'il joue dans la phrase dont il n'est pas le prédicat.<sup>4</sup>

Les modes sont divisés en modes personnels et impersonnels selon que le verbe se conjugue ou non. Les modes personnels qui permettent de distinguer des degrés d'actualisation du procès énoncé par le verbe sont en français l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel.<sup>5</sup>

La catégorie des modes impersonnels comprennent le participe, le gérondif et l'infinitif. Ce sont des verbes qui ne varient pas selon la personne grammaticale. De plus, ils prennent généralement une autre fonction syntaxique que celle du prédicat.<sup>6</sup>

Dans chaque mode, on distingue différents temps dont les formes varient en quantité. Par exemple le présent de l'indicatif a six formes écrites tandis que l'infinitif en possède une seule. Seul l'indicatif a les temps pour décrire le passé, le présent et le futur: le subjonctif n'a pas de formes particulières pour exprimer le futur.<sup>7</sup>

#### 1.3.1. Subjonctif

##### 1.3.1.1. Définition

Le subjonctif est le mode personnel au moyen duquel on interprète un procès hors chronologie. L'interprétation du fait ne signifie pas que le subjonctif évoque toujours un fait

---

<sup>2</sup> Pour définir le sens d'un antécédent nous utiliserons *Le trésor de la langue française* = Imbs P. - Quémada B, eds. *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960). 1-16. Paris 1971-1994. Par la suite, dans le texte, nous adopterons l'abréviation *TLF* pour désigner ces dictionnaires.

<sup>3</sup> Les problèmes concernant la catégorisation sémantique des antécédents seront traités au chapitre 2.3.5.

<sup>4</sup> Grevisse, M. *Le bon usage* 13. Grammaire française refondue par André Goosse. Paris - Louvain-La-Neuve 1993. 1118

<sup>5</sup> Grevisse 1119

<sup>6</sup> Grevisse 1118, Arrivé, M. - Gadet, F. - Galmiche, M., *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Paris 1986. 390-391, Gsell 2

<sup>7</sup> Grevisse 1118, Chevalier, J-C. - Arrivé, M. - Blanche - Benveniste, C. - Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris 1964. 334-335

non-réel par exemple (*Je suis heureux qu'il soit venu.*), mais à l'aide de ce mode la réalité est présentée comme contestable. Le subjonctif est utilisé en subordonnée, en principale et même en phrase indépendante.<sup>8</sup>

### 1.3.1.2. En subordonnée

Le nom "subjonctif" signifie 'en position dépendante' ce qui est justifié lorsqu'un verbe au subjonctif se rencontre en subordonnée, c'est-à-dire en proposition conjonctive essentielle<sup>9</sup> ou en proposition circonstancielle, dans lesquelles l'emploi du subjonctif est très fréquent, ou en proposition relative. En subordonnée, l'emploi du subjonctif a lieu à l'aide d'un terme antécédent suggérant que le procès n'est pas posé, l'interprétation étant ainsi explicite.<sup>10</sup>

#### 1.3.1.2.1. En proposition conjonctive essentielle

Les propositions conjonctives essentielles, appelées aussi complétives, sont ordinairement introduites par *que*. Cette proposition correspond à un complément nominal introduit par une préposition. L'introduit peut être une préposition suivi de *ce* et de *que* (*Le Maheude aidait Alzire à ce qu'il ne manquât rien.*)<sup>11</sup>

Aujourd'hui, selon certains linguistes, les groupes à *ce que* et *de ce que* sont en alternance avec la forme directe. Bien que l'évolution actuelle permette d'utiliser dans ces cas l'introduit *que* ou les groupes mentionnés ci-dessus (*Je m'étonnais qu'il partît. / Je m'étonnais de ce qu'il partît*), il y a une légère différence entre ces phrases.<sup>12</sup>

Les conjonctives essentielles remplissent des fonctions nominales essentielles, notamment celles du sujet (*Que les heures consacrées, à l'école, à la dictée et à la grammaire puissent avoir été du temps lamentablement perdu est une pensée absolument intolérable*) et de complément d'objet (*Je voudrais que tu nous accompagnes*).<sup>13</sup>

<sup>8</sup> Grevisse 1119, 1265, Béchade, H.-D. *Syntaxe du français moderne et contemporain*<sup>2</sup>. Paris 1989. 40, 62-64, Wagner, R. - Pinchon, J, *Grammaire du Français classique et moderne*<sup>2</sup>. Baume-les-Dames 1993. 344, von Wartburg, W. - Zumthor, P, *Précis de syntaxe du français contemporain*<sup>3</sup>. Bern 1973. 224

<sup>9</sup> Pour la dénomination "proposition conjonctive essentielle" voir ch. 2.2.1.

<sup>10</sup> Cohen, M. *Le subjonctif en français contemporain*<sup>2</sup>. Paris 1962. 20, Imbs, P, *Le subjonctif en français moderne*. Paris 1935. 25, Béchade 62-64, Arrivé-Gadet-Galmiche 637-639

<sup>11</sup> Grevisse 1596; Wagner-Pinchon 559, 566; von Wartburg-Zumthor 75

<sup>12</sup> Arrivé-Gadet-Galmiche ne clarifient pas cette différence. Arrivé-Gadet-Galmiche 125, Grevisse 1596-1601

<sup>13</sup> Grevisse 1596; Wagner-Pinchon 559; von Wartburg-Zumthor 75

Le support dont le sens admet le subjonctif dans la proposition conjonctive essentielle peut être un verbe (*Je veux qu'il vienne*), une locution (*On a peur qu'il parte*) ou un adjectif (*Il est souhaitable qu'il parte*): c'est surtout la construction *il est* suivi d'un adjectif après laquelle le subjonctif se rencontre, sauf lorsque la construction exprime la certitude, la vraisemblance etc. Le support peut être aussi un nom (*Nul doute qu'Augustin sentît monter l'orage*).<sup>14</sup>

Les sens qui déclenchent le subjonctif en subordonnée sont nombreux, par exemple la volonté, la crainte et la possibilité régissent l'emploi du subjonctif. Parfois, le sens de l'antécédent est influencé par une condition, une interrogation ou une négation (*Il n'est pas sûr qu'il reparte ce soir*).<sup>15</sup>

### 1.3.1.2.2. En proposition relative

La proposition relative est une proposition commençant par un pronom relatif (*qui, que, dont* etc.) ou par un syntagme comportant le pronom relatif ou, parfois, dans la langue écrite, surtout juridique, par un nom accompagné du déterminant relatif.<sup>16</sup>

Le subjonctif s'emploie dans une relative qui joue le rôle du déterminatif, indispensable à la signification de son antécédent. Il y est employé lorsque le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait (*Je cherche une maison qui ait un jardin*). C'est le mode de la relative notamment au cas où le verbe de la principale est négatif (*Il n'y a pas d'homme qui soit immortel*); la principale exprime donc l'idée d'exclusion. Il est possible que l'idée négative soit implicite, par exemple *Il est donc difficile de concevoir une société où tous les hommes soient très éclairés*. On peut paraphraser le début de la proposition par " On ne peut pas concevoir ".<sup>17</sup>

Le subjonctif s'y rencontre aussi lorsque la phrase est interrogative (*Est-il un trésor qui vaille le sommeil?*) ou conditionnelle (*S'il existe un homme qui ait une telle expérience, je l'engage*).<sup>18</sup>

La relative est encore au subjonctif si l'antécédent est accompagné d'un superlatif relatif (*Le meilleur ami qu'ait l'homme c'est le chien*) ou d'un adjectif de sens analogue,

<sup>14</sup> von Wartburg-Zumthor 75; Wagner-Pinchon 559; Grevisse 1596

<sup>15</sup> von Wartburg - Zumthor 225-226, Wagner - Pinchon 563, Grevisse 1610

<sup>16</sup> Grevisse 1582; Wagner - Pinchon 568; von Wartburg - Zumthor 121

<sup>17</sup> Wagner-Pinchon 344

<sup>18</sup> von Wartburg - Zumthor 228-230; Kampers-Manhe, B, *L'opposition subjonctif/indicatif dans les relatives*. Amsterdam 1991. 38; Wagner - Pinchon 575-576

comme *seul, premier, dernier* (*Cette pharmacie est la seule que je connaisse dans le quartier*). Parfois, l'antécédent d'une relative comporte la formule "un des..." exprimant la restriction comme les expressions précédentes qui admet l'emploi du subjonctif en relative (*Aimes-tu ce livre? C'est un des beaux qu'on ait faits*).<sup>19</sup>

Il existe aussi des relatives indépendantes sans antécédent qui présentent le subjonctif comme *qui que ce soit*.<sup>20</sup>

### 1.3.1.2.3. En proposition circonstancielle

La proposition circonstancielle est une subordonnée complétant le sens de la principale ou une autre subordonnée, mais elle n'est pas nécessaire pour la proposition dont elle dépend, à la différence de la proposition conjonctive essentielle. Il est alors possible de comparer les circonstanciels aux adverbes (d'où le nom "proposition adverbiale" utilisée par certains linguistes<sup>21</sup>) et aux compléments circonstanciels.<sup>22</sup>

Les circonstanciels se rencontrent indifféremment au début ou en fin de phrase, excepté certains cas où on a une tendance générale à les placer en fin.<sup>23</sup>

Le subjonctif des circonstanciels ressort du sens de l'introducteur qui peut être une conjonction ou une locution conjonctive. Souvent, les conjonctions circonstanciels combinées de plusieurs mots sont réparties en deux groupes. On distingue celles appelées tout simplement "conjonctions", dont les mots sont unis dans l'écriture (*quoique*). En revanche, celles qui contiennent *que* précédé d'un syntagme nominal prépositionnel (*à condition que*), d'un adverbe (*bien que*) ou d'une préposition (*avant que*), sont appelées "locutions conjonctives".<sup>24</sup>

Nous ne ferons pas, cependant, de distinction entre ces deux types de conjonction, parce que pour nous il est essentiel surtout de constater que ces conjonctions sont toujours constituées par deux ou plusieurs éléments. Pour désigner ce fait, nous nous servirons par la suite du terme "conjonction composée".

Les sens qui déclenchent le subjonctif dans les circonstanciels sont nombreux: il est possible de distinguer par exemple les circonstanciels de concession (*Je sors bien qu'il pleuve*) ou de temps (*Je voudrais le voir avant qu'il parte*).<sup>25</sup>

---

<sup>19</sup> Kampers-Manhe 38,58; von Wartburg - Zumthor 228-230; Wagner - Pinchon 575-576

<sup>20</sup> Grevisse 1590

<sup>21</sup> Par exemple Grevisse l'appelle "la proposition adverbiale". Voir Grevisse 1626.

<sup>22</sup> Grevisse 1626

<sup>23</sup> Béchade 262-263, Grevisse 1626, Arrivé - Gadet - Galmiche 104-105,112

<sup>24</sup> Imbs 37, Grevisse 1535-1536, Cohen 120

<sup>25</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 112

En plus des conjonctions composées, les circonstancielles peuvent être introduites par des tours. Les tours après lesquels les circonstanciels sont mises au subjonctif expriment la concession. L'élément détaché peut être un adjectif, un adverbe ou parfois un nom précédés d'un adverbe (*Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre.*) ou de la préposition *pour*, laquelle est parfois liée à un adverbe (*Il guettait le bruit pour si léger qu'il soit, que ne manque pas de faire un homme qui veille.*)<sup>26</sup>

Quant aux constructions des tours, une inversion du sujet devient possible si le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* ou *on* (*Si grand que fût cet avantage Marcel ne l'a pas pris en considération...*) mais si la proposition concessive possède un complément d'objet direct sous forme nominale, le sujet se place devant le verbe (*Si facilement qu'elle attirât les regards elle n'a dansé qu'une fois pendant la soirée.*)<sup>27</sup>

Au cas où plusieurs propositions circonstanciels en dépendance de la même conjonction ou conjonction composée se suivent, la répétition de l'élément subordonnant peut être évitée par *que*, de sorte que les verbes des propositions coordonnées conservent le même mode et le même temps, sauf s'il s'agit de *que* remplaçant *si* ou *comme si*. Dans ce cas, on utilise le subjonctif (*si je suis triste et que je n'aie pas envie de sortir je bois du café.*)<sup>28</sup> Selon Grevisse, l'usage du subjonctif n'est pas tout à fait fixé dans ces propositions. Il s'utilise selon le meilleur usage mais l'indicatif n'est pas exclu (*S'il faisait froid et que la bonne montait lui allumer du feu...*)<sup>29</sup>

#### 1.3.1.2.4. En proposition corrélatives

On appelle propositions corrélatives celles qui sont introduites par *que* ou par *pour que*. Ces propositions sont souvent rangées parmi les circonstanciels mais elles se distinguent de celles-ci de plusieurs façons.<sup>30</sup>

Les termes qui font partie d'une corrélatives sont des adverbes ou des adjectifs. Les corrélatives sont introduites par exemple par des adverbes de degré comme *plus*, *davantage*, *moins* et *si* (*Il n'est pas si habile qu'il soit sans rival.*)<sup>31</sup> Les adjectifs qui appellent les

<sup>26</sup> Cet usage appartient aux propositions circonstanciels dans la langue écrite, surtout à ceux de temps, comparaison et de concession. Grevisse 1626.

<sup>27</sup> Cet usage appartient aux propositions circonstanciels dans la langue écrite, surtout à ceux de temps, comparaison et de concession. Grevisse 1626.

<sup>28</sup> Béchade 262-263, Grevisse 1626 et 1628

<sup>29</sup> Cohen 20, Arrivé - Gadet - Galmiche 637-639, Wagner - Pinchon 344, Grevisse 1673

<sup>30</sup> Premièrement les corrélatives contiennent un mot corrélatif: elles sont introduites par *que* et ne dépendent pas d'un verbe. Les corrélatives sont nécessaires: au cas où elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte. Ces propositions ne peuvent pas être déplacées en tête de la phrase. Grevisse 1621

<sup>31</sup> En outre, les adverbes *assez*, *suffisamment* et *trop* demandent *pour* devant le *que* de la proposition corrélatives (*Cette affaire est trop grave pour que nous la prenions à la légère.*). Grevisse 1623-1624

corrélatives sont des adjectifs comparatifs synthétiques *meilleur*, *moindre* et *pire* ou les adjectifs *autre*, *même* et *tel*.<sup>32</sup>

Au cas où la proposition indique le repère à quoi on le compare, elle se met à l'indicatif: cependant, le subjonctif se rencontre parfois lorsque le verbe de la corrélatrice est *pouvoir* (*On m'apporte tant d'eau claire que j'en puisse désirer pour mes ablutions*). Lorsque la corrélatrice indique la conséquence elle est d'ordinaire à l'indicatif mais le mode change au subjonctif si le verbe principal est sous la négation ou si la phrase est interrogative (*Il n'est pas si habile qu'il soit sans rival. / Est-il si habile qu'il soit sans rival*). De plus, on a recours au subjonctif si la proposition inclut une nuance de but, et notamment quand le verbe principal exprime la volonté ou la nécessité (*Il faut faire une enceinte de tours si terrible que rien ne puisse approcher d'elle*).<sup>33</sup>

### 1.3.1.2.5. Emplois particuliers

En plus des emplois du subjonctif après des principales aux sens différents, il y a un cas particulier où le subjonctif se présente. Il s'agit des propositions conjonctives essentielles qui sont placées en tête de la phrase (*Qu'il soit venu, c'est certain*). La préférence du subjonctif ne dépend donc pas du sens de la principale, fût-il affirmatif, mais ce qui compte c'est la place de la proposition. La présence du subjonctif s'explique à l'aide du fait que le procès n'est pas acquis dès le moment où s'énonce le début de la phrase. Selon Béchade ces propositions sont considérées soit comme des appositions au pronom neutre, *que* prenant le sens explicatif `le fait que` soit comme des termes complétifs en position inversée.<sup>34</sup>

L'autre emploi particulier du subjonctif est dénommé "l'attraction modale". Il s'agit des conditions où la mise du subjonctif en subordonnée s'explique par une extension de la valeur modale du verbe précédent<sup>35</sup> ce qui fait que cet emploi non plus ne dépend pas du sens de la proposition dont la subordonnée est au subjonctif (*Bien qu'il affirme qu'elle soit gentille j'ai quelques doutes.*)<sup>36</sup>

---

<sup>32</sup> Grevisse 1623-1624

<sup>33</sup> Grevisse 1625

<sup>34</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 638, Nordahl, H, *Les systèmes du subjonctif corrélatif. Étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive n français moderne*. Uppsala 1979. 244

<sup>35</sup> Le verbe de la subordonnée peut rester à l'indicatif. Dans ce cas le verbe n'est pas sémantiquement dépendant du verbe au subjonctif, tout en lui restant syntaxiquement subordonné. Arrivé - Gadet - Galmiche 83, Grevisse 1592, Kampers-Manhe 51

<sup>36</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 83, Grevisse 1592, Kampers-Manhe 51, von Wartburg - Zumthor 233

### 1.3.1.2.6. En phrase indépendante ou en proposition principale

Le nom "subjunctif" s'adapte mal aux phrases indépendantes et aux principales parce que ces phrases n'ont pas de support. Les points de vue des linguistes consultés diffèrent quant à la dénomination des phrases introduites par *que* (*Qu'il entre!*): les uns les considèrent comme des phrases indépendantes parce que le subjunctif exprime de lui-même, par sa propre force modale que le procès est envisagé<sup>37</sup>. Les autres les classent parmi les propositions complétives<sup>38</sup> parce que l'introducteur *que* est amené par un verbe principal sous-entendu (*Qu'il s'en aille = Je veux qu'il s'en aille!*)<sup>39</sup>.

Quant aux principales valeurs du subjunctif, ce sont l'ordre et le souhait. Le subjunctif complète l'impératif simple ou composé pour les personnes qui lui manquent; la première personne du singulier, la troisième du singulier et du pluriel (*Qu'il guérisse!*). Un ordre à la troisième personne qui est fréquent n'est pas considéré exactement comme un ordre direct et immédiat: il est plutôt question d'une expression qu'on voit exécuter par quelqu'un mais sans qu'on s'adresse à cet exécutant.<sup>40</sup>

Ce subjunctif est ordinairement précédé de *que* (*Que le Ciel vous entende!*). L'omission de *que* est possible dans certaines expressions figées (*Dieu vous garde!*)<sup>41</sup>. La phrase optative sans *que*<sup>42</sup> peut subir une inversion du sujet (*Puisse-t-elle réussir!*) ou être sans sujet (*Grand bien vous fasse!*) Il se peut que la valeur verbale de certains subjunctifs sans *que* ait pu s'effacer. Dans ces cas, ils sont devenus des mots-phrases; par exemple *Soit!* exprime une simple concession à l'interlocuteur. Ils peuvent aussi être des introducteurs, c'est-à-dire que le subjunctif introduit un syntagme nominal dans un cri d'exaltation (*Vive les vacances!*).<sup>43</sup>

Dans les phrases exclamatives le subjunctif exprime une hypothèse qu'on indique avec réprobation (*Moi, que je vende cette voiture!*).<sup>44</sup>

---

<sup>37</sup> Wagner - Pinchon 327, von Wartburg - Zumthor 217, Grevisse 1592, Cohen 26

<sup>38</sup> Boysen, G, *Subjunctif et hiérarchie*. Étude sur l'emploi du subjunctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne. Odense 1971. 37, Barral, M, *L'imparfait du subjunctif*. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjunctif. Paris 1980. 101

<sup>39</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 635-636, Wagner - Pinchon 345

<sup>40</sup> Cohen 26, 111

<sup>41</sup> Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle l'emploi du subjunctif dans les phrases injonctives et optatives non précédé de *que* était courant. Grevisse 625

<sup>42</sup> Grevisse 1265, 1562, 1574

<sup>43</sup> Grevisse 1119

<sup>44</sup> Grevisse 1266

### 1.3.2. Formes du subjonctif

Le subjonctif dispose de moyens limités pour l'expression du temps, ce qui se montre dans l'absence du futur et dans le fait que pour le subjonctif la notion de temps est beaucoup plus syntaxique que psychologique: il ne prend la valeur temporelle que par référence au verbe ou au contexte. C'est la raison pour laquelle il ne convient pas bien de parler des temps du subjonctif mais qu'on préfère d'opposer les formes du subjonctif en s'appuyant sur la caractéristique de la forme de ceux-là.<sup>45</sup>

Il existe deux types de subjonctif, simple et composé. Les types simples sont le présent et l'imparfait, les types composés le passé et le plus-que-parfait. En français moderne, le présent et le passé du subjonctif demeurent très vivants dans la langue écrite. En revanche, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, considérés comme une marque de la langue littéraire, n'y servent plus guère que de formes de concordance<sup>46</sup> après certains types de principales.<sup>47</sup>

En ce qui concerne des emplois des formes du subjonctif indépendantes d'un antécédent on peut mentionner que dans les principales aussi bien que dans les subordonnées le plus-que-parfait du subjonctif est typique de la langue soignée avec la valeur du conditionnel passé<sup>48</sup>. Cet emploi est très fréquent à la troisième personne du singulier (*Il eût été plus normal qu'elle soit tombée*).<sup>49</sup> Lorsqu'il s'agit du conditionnel passé, dans la langue littéraire le plus-que-parfait du subjonctif est admis soit en même temps dans la subordonnée introduite par *si* et dans la principale, soit pour l'un des deux seulement (*S'il fût venu, je l'aurais su*).<sup>50</sup>

Selon Cohen, aucune forme du subjonctif n'exprime bien le temps. Bien qu'on dise que le passé et le plus-que-parfait du subjonctif du subjonctif expriment l'antériorité ils donnent en réalité une idée d'accomplissement. De même, le présent n'est pas un présent dans la mesure où il exprime aussi bien le présent que le futur (*Je ne crois pas qu'il parte demain.*) Au lieu

---

<sup>45</sup> Wagner - Pinchon 345, Cohen 15

<sup>46</sup> On appelle "la concordance des temps" le cas où dans la langue écrite, l'usage des formes du subjonctif est régi par le temps du verbe principal. Par exemple, lorsque le verbe principal est au passé, le plus-que-parfait du subjonctif exprime un fait qui est antérieur par rapport au verbe principal ou par rapport à un autre fait (*Elle attendait que je fusse couché pour venir me border*). Grevisse 1266

<sup>47</sup> Wagner - Pinchon 345, Cohen 15

<sup>48</sup> On parle du conditionnel passé deuxième forme. Selon Cohen, cette forme ne s'utilise que par les personnes qui emploient l'imparfait du subjonctif. Cohen 31

<sup>49</sup> Grevisse 1267, Cohen 31, Arrivé - Gadet - Galmiche 137

<sup>50</sup> Cet emploi est bien attesté en français dès le XIIIe siècle. Grevisse 1671

d'exprimer le temps l'emploi du l'imparfait du subjonctif résulte plutôt d'une servitude grammaticale ou il s'utilise pour exprimer une idée d'éventualité.<sup>51</sup>

### 1.3.2.1. Imparfait du subjonctif

#### 1.3.2.1.1. Définition

L'imparfait du subjonctif exprime un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au temps de la principale (*J'ordonnais qu'il partît.*).<sup>52</sup>

L'imparfait du subjonctif ne se rencontre plus que dans l'emploi écrit surveillé parce qu'il est concurrencé même dans la langue écrite par d'autres formes du subjonctif. C'est la troisième personne du singulier qu'on utilise le plus, en particulier dans les parties non dialoguées des romans ou dans les exposés de toutes sortes. Les troisièmes personnes du pluriel sont aussi assez fréquentes. Dans la langue actuelle, une restriction atteint les personnes en *-ussions, -issions, -ussiez, -assiez* des verbes à radical par lui-même assez long.<sup>53</sup>

Bien que les terminaisons causent, de leur part, que l'imparfait du subjonctif soit en voie de disparition la principale facteur du discrédit qui frappe cette forme du subjonctif est un fait de syntaxe. L'imparfait du subjonctif n'est utilisé que dans les subordonnées dépendant d'un verbe à un temps du passé ou au conditionnel. La vérité est aussi que le présent et le passé du subjonctif remplacent de plus en plus l'imparfait du subjonctif.<sup>54</sup>

#### 1.3.2.1.2. Conjugaison

À l'imparfait du subjonctif le morphème *-ss-* hérite du plus-que-parfait du subjonctif latin.<sup>55</sup> La conjugaison de l'imparfait du subjonctif sera présentée au tableau suivant.

---

<sup>51</sup> Cohen 15

<sup>52</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 634

<sup>53</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 634, 59, Cohen 17, Fouché, P. *La morphologie historique du français. Le verbe*<sup>2</sup>. Paris 1967. 352, Picoche, J. *Précis de morphologie historique du français*. Paris 1979. 57

<sup>54</sup> Grevisse 1265, 1270, Fouché 352, Picoche, J. - Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Paris 1994. 262

<sup>55</sup> Les désinences d'imparfaits du subjonctif ne diffèrent en français du VIIIe - XVe siècle qu'à la première et la deuxième personne du pluriel de celles qui figurent dans les tableaux de conjugaison actuels. Le plus-que-parfait du subjonctif latin était *cantassem, cantasses, cantasset, cantassemus, cantassetis, cantassent*. Picoche 57. Voir Picoche - Marchello-Nizia 251, 262

Tableau 1. La conjugaison de l'imparfait du subjonctif.

I groupe	II groupe	III groupe	
j'aimasse	je finisse	je sentisse	je dusse
tu aimasses	tu finisses	tu sentisses	tu dusses
il aimât	il finît	il sentît	il dût
nous aimassions	nous finissions	nous sentissions	nous dussions
vous aimassiez	vous finissiez	vous sentissiez	vous dussiez
ils aimassent	ils finissent	ils sentissent	ils dussent

### 1.3.2.1.3. En subordonnée

Ayant déjà expliqué les raisons pour lesquelles le subjonctif peut être le mode d'un verbe en subordonnée (c.f. ch. 1.3.2.1.3.) nous nous concentrerons à la mise en relief des temps possibles des verbes des principales après lesquels l'imparfait du subjonctif tend à se rencontrer.<sup>56</sup>

L'imparfait du subjonctif se met, en général, après une principale dont le verbe est au passé: soit à l'imparfait, soit au passé composé, soit au passé simple. Dans une langue assez recherchée on a parfois l'imparfait du subjonctif après un verbe principal au présent: le fait exprimé en subordonnée est présenté comme continu dans le passé, l'imparfait du subjonctif correspondant à l'imparfait de l'indicatif (*Il ne faut pas croire que sa raison fût en desordre*).<sup>57</sup>

L'emploi de l'imparfait du subjonctif devient aussi possible lorsque le fait exprimé en subordonnée est hypothétique: il correspond à un conditionnel présent ou passé (*On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât des maux incalculables*)<sup>58</sup>

On peut aussi repérer le verbe à l'imparfait du subjonctif après un conditionnel présent: dans ce cas il s'agit d'un fait irréel (*Je voudrais qu'il devînt un honnête homme*).<sup>59</sup>

---

<sup>56</sup> Grevisse 1671

<sup>57</sup> Grevisse 1671

<sup>58</sup> Grevisse 1671

<sup>59</sup> Grevisse 1672

#### 1.3.2.1.4. Emplois particuliers

Pour mentionner les emplois particuliers de l'imparfait du subjonctif, on peut mettre en lumière les propositions considérées comme sous-phrases<sup>60</sup> ou comme propositions en position non dépendante<sup>61</sup> où il prend le sens du conditionnel présent, le sens de toute la proposition étant concession à forte valeur hypothétique (*Fussé-je devant la mort, je ne le dirais pas.*)<sup>62</sup>

Ce tour appartient à la langue littéraire, sauf avec *fût-ce*. Si le sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on*, il y a une inversion. Lorsque le sujet n'est pas l'un des précédents il reste en tête, mais il est repris par un pronom personnel à la suite du verbe (*Toutes les portes de la terre se fermassent-elles contre vous avec des malédictions, il en est...*)<sup>63</sup>

#### 1.3.2.1.5. Histoire

Le subjonctif latin était surtout le mode de la subordination. Dans la phrase indépendante, l'imparfait du subjonctif exprimait notamment le souhait, la volonté et l'éventualité. Pendant la période postclassique et tardive, le subjonctif a fortement régressé, surtout dans la proposition subordonnée.<sup>64</sup>

Au XIII<sup>e</sup> siècle l'imparfait du subjonctif tend à perdre le sens du plus-que-parfait du subjonctif qui provenait de son origine latine. Il en résulte qu'il est présent rarement dans les phrases hypothétiques dans les deux propositions. Au lieu de l'imparfait du subjonctif on rencontre ou bien le plus-que-parfait dans les deux propositions, ou bien l'imparfait dans l'une et le plus-que-parfait dans l'autre (*Or vous eussé-je mors, se je vousisse*).<sup>65</sup> L'imparfait du subjonctif est présent dans les phrases dont le sens est un conditionnel (*Si nous aidez de Rollant le marchis par quel mesure le pouïssum hunir = par quel moyen nous pourrions lui faire honte*).<sup>66</sup>

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle dans les propositions de condition, le français admet l'imparfait du subjonctif soit à la fois après *si* et pour le verbe principal, soit pour l'un des deux seulement

---

<sup>60</sup> Grevisse 1267

<sup>61</sup> Béchade 235

<sup>62</sup> Barral 108

<sup>63</sup> Barral 108

<sup>64</sup> Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>3</sup>. Paris 1981. 133

<sup>65</sup> Brunot, F. *Histoire de la langue française* 13. Paris 1953. 346-347

<sup>66</sup> Brunot 250

(*Se je trouvasse, je te fisse prendre*).<sup>67</sup> Au XVIIIe siècle, l'imparfait du subjonctif était fréquent<sup>68</sup>.

A l'époque classique et au XIX siècle l'emploi de l'imparfait du subjonctif au tour concessif déjà présenté (ch. 1.3.2.1.4.) était fréquent avec toutes sortes de verbes et à toutes les personnes (*Nous voulons de l'amour, n'en fût-il plus au monde*).<sup>69</sup>

Au XVIIIe siècle, l'imparfait du subjonctif pouvait être employé dans la proposition conjonctive essentielle quand le verbe de la principale était au présent ou au futur. Le français moderne se servirait dans ce cas ou bien du conditionnel ou bien du présent du subjonctif.<sup>70</sup>

Bien que l'on dise souvent que la défaillance de l'imparfait du subjonctif soit observée depuis le début du XXe siècle, quelques linguistes insistent sur le fait que ce mouvement de recul se constate déjà dès le XVIIIe siècle.<sup>71</sup>

#### 1.4. Ne explétif

Le *ne* appelé explétif s'utilise dans les subordonnées après les principales dont les verbes ou les locutions présentent certains sémantismes.<sup>72</sup>

Nous sommes consciente des dénominations différentes<sup>73</sup> pour ce *ne* mais comme l'étude sur celui-là limite à démontrer après quels types de proposition il se rencontre nous ne pouvons pas donner notre avis sur la nature du *ne*. En tenant compte de ces faits nous utiliserons par la suite la dénomination "ne".

Les verbes ou les locutions des principales suivies par les subordonnées construites à l'aide de ce *ne* peuvent exprimer, en plus de la crainte, la précaution (*Prenez garde qu'on ne vous voie.*) ou l'empêchement (*Cet arbre empêche qu'on ne voie chez vous.*) On se trompe en

<sup>67</sup> Grevisse 1671, Barral 107-108

<sup>68</sup> Wagner - Pinchon 345

<sup>69</sup> Barral 107-108, Grevisse 1273

<sup>70</sup> Boysen, G. *Précis de la syntaxe française du XVIIIe siècle*. Odense 1973. 26

<sup>71</sup> Lindqvist, C. *L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*. Uppsala 1979. 19, Fouché 352

<sup>72</sup> Béchade 246

<sup>73</sup> La dénomination la plus simple est donnée par Dauzat, Cohen et Martin: le *ne*. Dauzat donne même une explication pour son choix: le *ne* est loin d'être explétif dont Grevisse, Béchade et Arrivé, Gadet et Galmiche se servent, parce qu'il a une nuance affective très nette et permet, dans les cas où un flottement est possible, de modifier une nuance de la subordonnée: par exemple la proposition *avant qu'il vienne* est plus positive par rapport à *avant qu'il ne vienne* dont le *ne* évoque le doute. Grevisse s'oppose à l'explication de Dauzat en disant qu'on peut parfaitement bien adopter la dénomination *ne* explétif parce que dans cette fonction le *ne* perd son valeur négative et son emploi est facultatif. La dénomination *ne* discordantiel appartient à Damourette et Pinchon. Leur choix du nom déroge au fait que le *ne* exprime toujours une discordance entre la subordonnée et le fait central de la phrase. Grevisse 1463; Arrivé - Gadet - Galmiche 400; Dauzat, A. *La génie de la langue française 3*. Paris 1977. 218; Cohen 182; Martin, R. *Pour une logique du sens*. Paris 1983. 109, Béchade 246 Damourette, J.-Pinchon, É. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* 1. Paris 1927. 130-132

croyant que certains verbes et certaines locutions attirent l'usage du *ne*, car il existe aussi des conjonctions (*avant que*)<sup>74</sup> après lesquelles celui-là se présente.<sup>75</sup>

On peut dire que les auteurs se répartissent en deux groupes quand on parle de l'usage du *ne*. Il existe ceux qui se servent du *ne* comme marque d'un style soutenu et cultivé. Son pourtant nombreux les écrivains qui suivent la tendance selon laquelle on omet le *ne* explétif considéré comme superflu.<sup>76</sup>

## 1.5. André Gide

André Gide naquit en 1869. A cause de la mort prématurée de son père il reçut une éducation sévère exercée par une mère religieuse. Gide connut des difficultés dans l'adaptation scolaire et il était souvent l'objet des moqueries des camarades. Toute son enfance fut secouée par une détresse inexplicable.<sup>77</sup>

Malgré ce tressaillement à cause duquel ses études scolaires connurent des interruptions Gide passa son baccalauréat de rhétorique en 1888. Il poursuivit des études de philosophie mais bien que sa mère parvint à lui faire prendre des inscriptions à la Sorbonne pour une licence en philosophie, cette décision n'eut pas de suite.<sup>78</sup>

Au cours de l'adolescence Gide éprouva un changement d'âme: l'enfant anxieux devenu un adolescent fier. Il y avait plusieurs facteurs pour cet état d'âme: Gide fit de nombreux voyages en Afrique pendant lesquels il devint conscient de son homoséxualité. De plus, l'éveil d'un amour et l'éveil d'une vocation littéraire eurent l'influence sur ce changement.<sup>79</sup>

---

<sup>74</sup> Le *ne* s'utilise aussi dans les subordonnées introduites par *à moins que*, *avant que* et *sans que*. Arrivé - Gadet - Galmiche 400

<sup>75</sup> Dauzat 217-218; Arrivé - Gadet - Galmiche 400

<sup>76</sup> Pourtant, au début de ce siècle il y avait des linguistes qui considéraient l'usage de celui-là obligatoire. Damourette et Pichon, deux linguistes du début de ce siècle, ont nommé ce *ne* 'discordantiel' ce qui veut dire qu'il est de règle de l'employer dans les subordonnées où il y a une discordance entre la subordonnée et le fait central de la phrase. Arrivé, Gadet et Galmiche représentant les linguistes des dernières décennies, sont arrivés à la conclusion que l'usage du *ne* n'est pas obligatoire mais qu'il est souvent présent dans les subordonnées introduites par *à moins que*, *avant que* et *sans que* et dans les complétives contenant l'expression *avoir peur* ou le verbe *craindre*. Le point de vue de Wagner et Pinchon est aussi moins stricte; ils s'appuient sur l'opinion des précédents: selon eux, l'usage de ce *ne* est facultatif après les principales dont le verbe ou la locution exprime la crainte. Wagner - Pinchon 396; Damourette - Pichon 129-135; Arrivé - Gadet - Galmiche 400

<sup>77</sup> Delay, J. *La jeunesse d'André Gide* 3. Paris 1956. 90, 149, 160, 168, 172, 424. Gengembre, G. 'André Gide', Beaumarchais, J. - P. Coyty, D. - Rey, A. éd. *Dictionnaire des littératures de langue française* 1. Paris 1984, 911-914

<sup>78</sup> Delay 90, 149, 160, 172, 424

<sup>79</sup> Delay 172, 433

Dès l'enfance André Gide sentit une préférence pour sa cousine Madeleine: peu à peu la préférence changea à un sentiment plus profond. Son amour rédempteur pour Madeleine aboutit au mariage en 1895. Ils eurent un enfant.<sup>80</sup>

Les événements de sa vie furent décrits dans son récit autobiographique *Si le grain ne meurt mais l'écrit intime . Ainsi soit-il ou les jeux* contient aussi beaucoup de confidences. En plus de ces oeuvres, Gide transposa ses propres expériences à d'autres oeuvres: dans la vie d'un personnage de *Les faux-monnayeurs* on peut remarquer quelques analogies à la celle de Gide.<sup>81</sup>

*Les faux-monnayeurs* est considéré comme l'un de ses chefs-d'oeuvre. Selon Gide lui-même, ce fut une réussite: c'est le seul de ces oeuvres qu'il ait consenti à appeler "roman".<sup>82</sup>

Le prix Nobel fut attribué à André Gide en 1947 et il mourut quatre ans plus tard, en 1951.<sup>83</sup>

---

<sup>80</sup> Delay 438

<sup>81</sup> Delay 215

<sup>82</sup> Delay 215; Bruézière, M. *Histoire descriptive de la littérature contemporaine*. Paris 1975. 39-40

<sup>83</sup> Bruézière 40

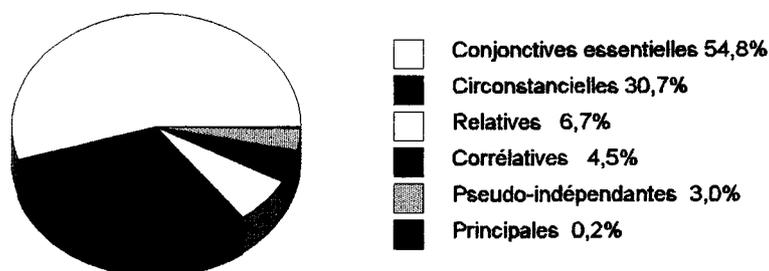
## 2. ANALYSE DE L'EMPLOI DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

### 2.1. Généralités

En étudiant l'emploi de l'imparfait du subjonctif nous traiterons tous les cas où la subordonnée à l'imparfait du subjonctif comporte un *ne* (cf. ch.1.4.) en clarifiant après quels types de propositions les *ne* se présentent. L'examen des *ne* aura lieu avec la présentation de divers types de propositions, c'est-à-dire que nous n'y dédierons pas de paragraphe spécial. En outre, nous ferons des remarques sur des faits qui seront liés à la construction d'une subordonnée contenant un imparfait du subjonctif ou à celle d'une principale déclenchant l'emploi de l'imparfait du subjonctif.

En premier lieu, nous avons étudié dans quels types de propositions les 476 imparfaits du subjonctif se rencontrent, ce qui nous a amenée au résultat suivant: ils se trouvent soit dans la principale, soit dans la relative, soit dans la circonstancielle, soit dans la proposition conjonctive essentielle, soit dans la corrélatrice dont le schéma suivant donnera les nombres d'occurrences.

**Tableau 2. La répartition des imparfaits du subjonctif dans divers types de propositions.**



Ayant déjà présenté au chapitre 2.1. au plan général la prédominance des propositions conjonctives essentielles et des circonstanciennes à l'imparfait du subjonctif nous pouvons constater tout de suite en observant le tableau ci-dessus que notre corpus appuie cette perspective. Les propositions conjonctives essentielles à l'imparfait du subjonctif constituent la grande majorité des types de phrase (235 cas). Le nombre d'occurrences des circonstanciennes dont le verbe comporte l'imparfait du subjonctif est aussi assez élevé (142 cas). En revanche, la quantité des relatives (31 cas) et des corrélatives (21 cas) reste basse et

surtout l'imparfait du subjonctif dans la pseudo-indépendante (14 cas) et la principale (1 cas) est d'un usage marginal.

Quant à la structure de l'analyse, tout d'abord, nous classerons ces types de propositions comportant le verbe à l'imparfait du subjonctif d'après divers facteurs: en ce qui concerne les principales et les circonstanciellees, nous ferons la distinction d'après le sens. Avec les relatives et les propositions conjonctives essentielles la subdivision sera établie par le sens de la principale dont dépendent ces types de proposition. Les circonstanciellees déjà classées par le sens seront encore divisées d'après l'élément introducteur, les relatives et les propositions conjonctives essentielles, de leur part, d'après la structure de la principale.

En examinant chaque partie de la subdivision, nous tiendrons compte de l'aspect quantitatif à l'aide d'un tableau (comme nous l'avons déjà fait plus haut) qui éclairera les répartitions des éléments étudiés et qui sera brièvement expliqué. Il est à noter encore que la présentation des tableaux suivra l'ordre de fréquence, c'est-à-dire que l'élément le plus fréquent sera présenté en premier lieu. Le texte se réglera également selon cet ordre.

Quant à l'opinion de certains linguistes selon lesquels l'emploi de l'imparfait du subjonctif a lieu seulement avec les verbes *avoir* et *être* et à la 3<sup>e</sup> personne du singulier des autres verbes (c.f. ch. 1.3.2.1.), il est à remarquer que notre corpus n'étaye pas tout à fait cette idée. Il est vrai que beaucoup de verbes sont à la 3<sup>e</sup> personne du singulier et qu'en plus de ces verbes, les propositions comportent un grand nombre d'imparfaits du subjonctif avec le verbe *être*. Par contre, le verbe *avoir* à l'imparfait du subjonctif est moins fréquent que d'autres verbes à la première personne du singulier et du pluriel et à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

Avant de procéder à la première partie de l'analyse, nous devons signaler encore que le temps grammatical du verbe des principales (cf. ch. 1.3.1.2.1. et 1.3.1.2.3.), quant aux circonstanciellees et aux propositions conjonctives essentielles, est le plus souvent l'imparfait. Moins fréquemment les verbes s'emploient au passé simple ou au passé composé, quelquefois aussi au plus-que-parfait. De plus, le conditionnel passé et, plus rarement, le conditionnel s'utilisent dans les principales. Beaucoup plus rarement encore le temps est le présent, le plus-que-parfait du subjonctif ou l'imparfait du subjonctif.

## **2.2. Propositions conjonctives essentielles**

### **2.2.1. Généralités**

La proposition conjonctive essentielle a un rapport étroit avec un terme de la principale (c.f. ch. 1.3.1.2.1.). Ce terme est soit un verbe (*je voudrais qu'il partît*), soit une locution verbale

(*j'avais peur qu'il fût en retard*), soit un substantif (*l'idée qu'il pût sortir avec elle le rendait heureux*), soit un adjectif (*il était souhaitable qu'il restât chez Suzanne*).

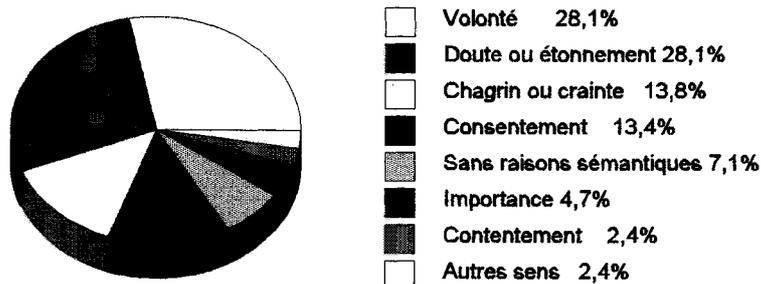
Pour clarifier le choix du titre de ces propositions il est à reconnaître que nous avons adopté la dénomination "proposition conjonctive essentielle" de Grevisse parce que ses arguments semblent plus approfondis par rapport à ceux des autres grammairiens consultés. L'appellation "conjonctive par *que*" utilisée par Wagner et Pinchon n'est pas suffisante: il y a aussi d'autres propositions qui dépendent de *que*, comme des corrélatives. L'appellation "complétive" ne présente non plus de sens satisfaisant parce qu'il n'est pas toujours question d'un complément. Ces propositions peuvent aussi être le sujet (*Que les heures consacrées, à l'école, à la dictée et à la grammaire puissent avoir été du temps lamentablement perdu est une pensée absolument intolérable*).<sup>84</sup>

Quant à la conjonction des propositions conjonctives essentielles, la conjonction *que* sert normalement à les construire (*Je craignais qu'on m'oublît*). Lorsque la proposition correspond à un complément nominal introduit par une préposition elle peut s'introduire au moyen de cette préposition suivie de *ce* et de *que* (*Pierre aidait Louis à ce qu'il ne manquât rien*) (c.f. ch.1.3.1.2.1. ).

Quant à la structure de l'analyse, en partageant des éléments véhiculant une idée sémantique nous employerons le terme "construction" pour indiquer les structures exprimant la volonté qui ne peuvent pas être appelées "locutions" parce qu'elles ne sont pas figées.

Les sens que les propositions conjonctives essentielles représentent sont les suivants: la volonté, le chagrin, la crainte, le doute et l'étonnement.

**Tableau 3. La répartition des sens des propositions conjonctives essentielles.**



<sup>84</sup> Grevisse 1596

Les sens de volonté et de doute ou d'étonnement sont présents le plus souvent dans les principales suivies des conjonctives essentielles (71 cas). En revanche, la quantité des cas où les sens de chagrin ou de crainte (35 cas) et de consentement (35 cas) jouent le rôle principal est à peu près la moitié. Le nombre des conjonctives essentielles où l'imparfait du subjonctif se rencontre sans raisons sémantiques est bas (18 cas). L'importance est un sens qui se rencontre rarement (12 cas) et le sens de contentement encore plus rarement (6 cas). Le nombre d'autres sens n'est que de 6.

## 2.2.2. Volonté

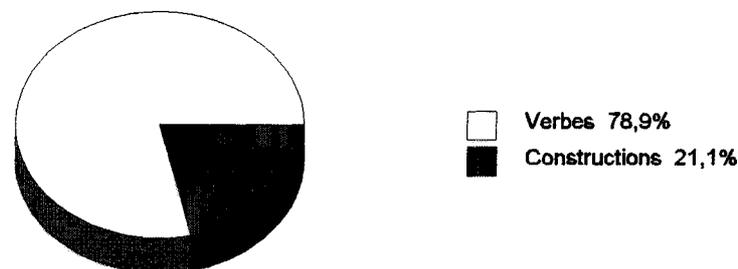
### 2.2.2.1. Remarques générales

Aux éléments volitifs, nous avons ajouté ceux qui impliquent une nuance de volonté, en d'autres termes, il s'agit de ceux du désir, du souhait, de la nécessité et de la préférence.

Les propositions conjonctives essentielles précédées par des principales qui suscitent l'idée de la volonté présentent des structures très variées. L'expression de la volonté est formée à l'aide des verbes. En plus de ceux-ci, l'idée de volonté est traduite par la construction *sujet irréel* suivi de verbe *être* et d'un attribut. La seconde construction qui est également présente dans le corpus ressemble à la première à ce point qu'elle contient un sujet réel et un attribut, mais le verbe est *croire*. Le sens volitif est encore révélé par des locutions.

Nous pouvons maintenant schématiser la fréquence des éléments exprimant la volonté.

**Tableau 4. La répartition des éléments volitifs dans les principales des propositions conjonctives essentielles.**



Le tableau nous montre que des 71 cas les verbes des principales suivies de propositions conjonctives essentielles sont d'une grande fréquence supérieure (56 cas) aux constructions (15 cas).

## 2.2.2.2. Verbes

### 2.2.2.2.1. Remarques générales

Les verbes présentent une grande variation dans le corpus car il y a 16 verbes différents, transitifs ou impersonnels.

**Tableau 5. La répartition des verbes exprimant la volonté.**

Verbe	Nombre	Pourcentage
<b>Vouloir</b>	24	42,9
<b>Attendre</b>	9	16,1
<b>Demander</b>	4	7,1
<b>Falloir</b>	4	7,1
<b>Tenir</b>	2	3,6
<b>Prétendre</b>	2	3,6
<b>Préférer</b>	2	3,6
<b>Entendre</b>	1	1,8
<b>Espérer</b>	1	1,8
<b>Désirer</b>	1	1,8
<b>Souhaiter</b>	1	1,8
<b>Rêver</b>	1	1,8
<b>Prier</b>	1	1,8
<b>Supplier</b>	1	1,8
<b>Exiger</b>	1	1,8
<b>S'écirier</b>	1	1,8
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>100</b>

Un grand nombre d'exemples, plus précisément 24, est construit au moyen du verbe *vouloir*. Au regard du verbe suivant *attendre* au tableau de fréquences la différence avec *vouloir* est assez notable: un peu plus de la moitié (9) des cas contient ce verbe. Il n'y a que quatre propositions qui dépendent du verbe *demander* aussi bien que de *falloir*. *Tenir*, *prétendre* et *préférer* représentent encore une fréquence plus modeste parmi les verbes volitifs (2 cas).

Encore plus marginal est le nombre des verbes suivants, car chacun représente par un exemple: il s'agit d'*entendre*, d'*espérer*, de *désirer*, de *souhaiter*, de *rêver*, de *prier*, de *supplier*, d'*exiger* et de *s'écrier*.

#### 2.2.2.2.2. *Vouloir*

Tout d'abord nous présentons le verbe de volonté le plus courant, *vouloir*.<sup>85</sup>

Il faut noter que la négation attachée au verbe de la principale, comme dans (3), ne joue aucun rôle dans le choix du subjonctif.

- (1) J'aurais voulu qu'on l'attaquât, pour avoir à le défendre. (*Si le grain* 84)
- (2) Je voudrais que votre neveu ne me forçât pas... (*Les faux* 431)
- (3) Je n'avais pas voulu qu'elle s'assombrît de mon deuil. (*L'immoraliste* 22)

Dans la plupart des cas le sujet est une personne mais dans quatre propositions le verbe *vouloir* a pour sujet un nom abstrait.

- (4) ... mais ma chance voulut que, pour m'enseigner l'histoire, je n'eusse jamais affaire qu'à des cuistres. (*Si le grain* 204)
- (5) ... et puisque mon destin a voulu que ma route en ce point croisât la sienne... (*Si le grain* 338)

Pour expliquer l'emploi du subjonctif en proposition conjonctive essentielle après ces principales, si peu nombreux soient les exemples, nous partons de l'idée qu'un nom abstrait accompagné du verbe *vouloir*, bien qu'il ne réfère pas à une personne réelle avec une pensée subjective, garde le sens de volonté et que la principale ne provoque pas de changement modal: les verbes figurent toujours à l'imparfait du subjonctif.

Lindqvist défend aussi l'emploi du subjonctif après la construction du type "le malheur voulut" indiquant la volonté mais, à cause du nombre réduit des exemples, elle refuse d'en tirer un argument probant. En revanche, certains linguistes ne partagent pas notre point de vue. Selon Nordahl, la principale construite à l'aide de la locution du type *un nom abstrait +vouloir* dont le verbe est au passé simple entrainerait l'indicatif dans la proposition conjonctive essentielle qui suit<sup>86</sup>. Nous avons du mal à accepter cette opinion parce qu'au cas de l'indicatif en subordonnée, *vouloir* perd son sens original "souhaiter". Boysen reprend notre idée en disant que ce verbe peut être considéré comme un verbe déclaratif et il en résulte l'usage de l'indicatif. Grevisse, Gsell et Wandruszka observent que l'expression du type "Le malheur voulut" sert parfois à introduire la simple constatation d'un fait, autrement dit, qu'elle devient

---

<sup>85</sup> Il convient de mentionner que le sujet de la subordonnée est différent de celui de la principale comportant *vouloir*.

<sup>86</sup> *Mais le malheur voulut qu'il entendit.* Nordahl 41

un adverbe au sens 'malheureusement' ou 'par hasard' ce qui provoque l'emploi de l'indicatif.<sup>87</sup>

Dans les extraits précédents, le procès de la proposition conjonctive essentielle était voulu. En revanche, l'exemple suivant (6) comporte un fait réel dans la proposition conjonctive essentielle: la porte de la salle à manger était vraiment ouverte parce que Lamartine avait la possibilité de voir les apprêts. Eu égard à ce fait, nous pouvons constater que l'usage de l'imparfait du subjonctif n'y est pas du tout justifié. Il se peut qu'il s'agisse d'une exception gidienne ou que l'auteur ait confondu la forme du passé simple (*fut*) sans l'accent circonflexe et celle de l'imparfait du subjonctif.

(6) Mais le malheur voulut que la porte de la salle à manger, qui donnait sur le vestibule, fût ouverte, où Lamartine put voir les apprêts du déjeuner: en particulier, au milieu de la table un grand plat de crème de chocolat... (*Ainsi soit-il* 48)

### 2.2.2.2.3.. *Attendre et demander*

Dans la plupart des exemples, le verbe *attendre* implique une nuance d'espoir<sup>88</sup>. Dans (7), elle s'approche du sens de la prière à cause de l'adverbe *humblement*.

(7) Elle attendit patiemment, humblement que fussent désertés les abords... (*Les caves* 243)

(8) J'ai attendu que nous fussions attablés... (*Les faux* 287)

Selon le TLF, le verbe *demander* suivi d'une proposition conjonctive essentielle envisage un souhait ou une exigence<sup>89</sup>, ce qui se voit dans les exemples suivants:

(9) ... j'avais demandé qu'on me servît avec eux si toutefois cela ne les dérangeait pas. (*Si le grain* 250)

(10) Il demandait qu'on ne lui parlât pas. (*Les faux* 397)

### 2.2.2.2.4. *Falloir*

Le verbe impersonnel *falloir* indique l'idée de la nécessité<sup>90</sup>.

(11) Il fallait donc que cette oeuvre, pour durer, présentât... (*Ainsi soit-il* 77)

---

<sup>87</sup> Boysen 145-148, Lindqvist 79; Grevisse 1611; Gsell-Wandruszka 34

<sup>88</sup> Selon l'étude de Boysen, la fréquence du subjonctif dans la proposition conjonctive essentielle précédée du verbe *attendre* n'est pas élevée parce qu'il n'en trouve qu'un exemple. Boysen 129, TLF 6. 669

<sup>89</sup> TLF 6. 1051

<sup>90</sup> TLF 8. 625-626

(12) ... il faudrait que suivît le subjonctif. (*Ainsi soit-il* 74)

(13) Car enfin, il ne faudrait pas que l'on s'y méprît... (*Ainsi soit-il* 158)

La même remarque que nous avons déjà faite avec le verbe *vouloir* (ch. 2.2.2.2.) vaut pour ces propositions: les principales indiquant la nécessité prises négativement (comme dans (13)) n'insistent pas sur le changement modal dans les propositions conjonctives essentielles.

#### 2.2.2.2.5. *Tenir à et prétendre*

Le verbe *tenir à* implique l'idée du souhait signifiant plus précisément `regarder comme très important de faire une chose, comme très souhaitable qu'une chose s'accomplisse'<sup>91</sup>.

(14) ... et si l'on tient à ce que je suivisse ma pente... (*Si le grain* 312)

Le verbe *prétendre* indique "vouloir fermement", le synonyme en étant *tenir à*.<sup>92</sup>

(15) Je haïssais la lassitude, que je savais faite d'ennui et prétendais que l'on tablât... (*Les nourritures* 67)

(16) ... il prétendait que je susse... (*Les caves* 82)

Le sens de préférence est attesté par un seul verbe: *préférer*.

(17) ... je préférerais qu'elle ne lût pas... (*La symphonie* 67)

(18) ... la tante préférait qu'il ne donnât pas son avis. (*Si le grain* 133)

#### 2.2.2.2.6. *Autres verbes*

Comme les verbes qui attendent encore leur présentation se présentent chacun seulement dans une seule proposition, nous avons décidé de les traiter ensemble. Il s'agit de verbes que nous avons déjà présentés dans le schéma ci-dessus (ch.2.2.2.1.)

Les verbes *entendre* et *espérer*, le premier désignant la volonté et le second le souhait<sup>93</sup>, se font suivre de l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée. En général, le verbe *espérer* se rapproche du sens des verbes d'opinion. Dans notre cas il exprime le souhait, ce qui fait qu'il déclenche l'emploi du subjonctif dans la subordonnée.<sup>94</sup>

---

<sup>91</sup> TLF 16. 17

<sup>92</sup> Selon le TLF, ce verbe suivi d'une proposition conjonctive essentielle est vieilli et littéraire. TLF 13. 1155

<sup>93</sup> TLF 7. 139

<sup>94</sup> Un exemple présenté par Grevisse : *Justin espérait que l'on ne connaissait pas les causes de cette ostilité.* Grevisse 1258

(19) ...il n'entendait pas que (...) elle fût... (*Les caves* 114)

(20) Évidemment, je n'étais pas en droit d'espérer que ce petit pût être... (*Les faux* 316)

La négation liée aux verbes principaux n'admet pas de changement modal.

Les verbes *désirer*, *souhaiter* et *rêver* représentent également un usage marginal dans notre corpus.

(21) C'est du reste une des raisons qui me faisaient désirer qu'il partît... (*Les faux* 413)

(22) ... il voyait venir Lady Griffith et souhaitait qu'elle l'entendît... (*Les faux* 190)

(23) ... je n'avais rêvé qu'il pût... (*La symphonie* 146)

Les verbes *prier*<sup>95</sup> et *supplier* signifient 'présenter une demande en termes atténués' ou 'demander instamment'.<sup>96</sup>

(24) Je priai qu'on vînt ... (*La symphonie* 148)

(25) ... il n'était pas bien sûr (...) et suppliait que (...) dans le ton de la lettre, rien ne laissât pressentir son éminence, ne respirât, si peu que ce soit, le respect. (*Les caves* 153)

Le verbe *exiger* désigne une volonté plus impérative par rapport aux verbes présentés plus haut dans ce chapitre, c'est-à-dire 'faire savoir que l'on veut impérativement que quelque chose soit fait'.<sup>97</sup>

(26) Je m'assurai qu'il n'était pas blessé, exigeai qu'on pansât ses écorchures... (*L'immoraliste* 92)

Pour en finir avec les verbes de volonté, nous y ajouterons *s'écrier* qui est considéré ordinairement comme un verbe déclaratif. Dans notre exemple, cependant, le subjonctif est attesté après celui-là parce que le verbe a le sens 'exiger dans les cris'.<sup>98</sup>

(27) "A chaque oeuf que vous mangiez, racontait-elle, votre bonne maman ne manquait pas de s'écrier qu'il fût au plat ou à la coque..." (*Si le grain* 56)

---

<sup>95</sup> Quant à *prier*, selon le *TLF* lorsque la principale comportant *prier* est suivie d'une proposition conjonctive essentielle, *prier* est considéré comme littéraire. *TLF* 13. 1180

<sup>96</sup> *TLF* 15. 1117

<sup>97</sup> *TLF* 8. 442

<sup>98</sup> *Imbs* 39

### 2.2.2.3. Constructions

Dans nos exemples, nous avons distingué ces trois constructions. Quand elles dépendent de la proposition conjonctive essentielle à l'aide d'un adjectif attribut, deux de ces constructions diffèrent à deux points: elles portent sur différents sujets et verbes, c'est-à-dire que l'un comporte le verbe *être*, l'autre *croire*. La troisième construction n'a qu'un adjectif attribut.

Présentons les constructions où les adjectifs *souhaitable* et *désireux* expriment le souhait. Il est à noter que dans (29) et (30), le verbe est affecté d'une négation, mais elle n'a aucune influence sur le mode.

(28) ... il serait souhaitable qu'il ne vécût plus... (*Les faux* 226)

(29) ... il n'était pas désireux que l'on cédât ou du moins que l'on cédât trop vite... (*Si le grain* 369)

(30) ... elle ne croyait pas souhaitable que Boris continuât... (*Les faux* 267)

(31) Désireux qu'elle reposât, j'enlevais... (*Si le grain* 377)

Nous élargissons encore les souscatégories de volonté avec ces trois types de construction.

*Force était* signifie la nécessité<sup>99</sup> tandis que la construction impersonnelle *il vaut mieux* exprime 'être préférable'<sup>100</sup>.

(32) En l'absence d'autres jeunes filles, force était qu'il choisît pour reine. (*Si le grain* 184)

(33) ... peut-être, après tout, valait-il mieux que sa mise n'invitât pas... (*Les caves* 49)

(34) ... je l'ai dit et mieux valait qu'il en fût.. (*La symphonie* 71)

### 2.2.3. Doute ou étonnement

#### 2.2.3.1. Généralités

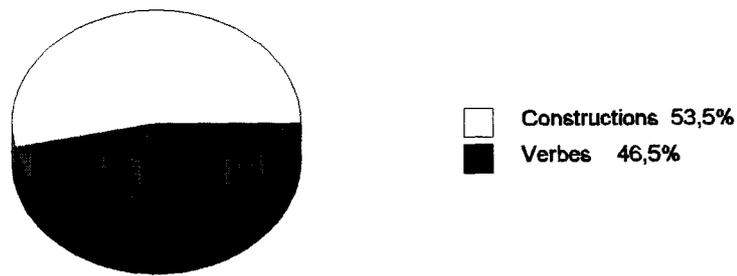
Dans ce chapitre, on traitera des principales indiquant le doute. Ce doute inclut aussi l'idée d'éventualité ou l'étonnement. Ces idées s'expriment à l'aide de verbes parfois négatifs. Ce qui confirme encore l'idée de doute ou d'étonnement, ce sont certaines constructions dont l'attribut est sous l'influence d'une négation. De plus, le corpus contient certaines locutions après lesquels se présente l'imparfait du subjonctif.

Voici le tableau sur les répartitions des éléments indiquant le doute ou l'étonnement.

---

<sup>99</sup> TLF 8. 1066

<sup>100</sup> TLF 16. 906

**Tableau 6. La répartition des éléments exprimant le doute ou l'étonnement.**

En examinant le tableau il devient tout de suite clair que le nombre des constructions (38 cas) dépasse nettement celui des verbes (33 cas).

### 2.2.3.2. Constructions

#### 2.2.3.2.1. Remarques générales

Dans les exemples tirés du corpus l'idée de doute est exprimé par les adjectifs faisant partie d'une construction ou des expressions. Les attributs sont influencés par une négation d'où l'idée de doute. De plus, le sens de doute est exprimé par un nom. Il existe aussi des attributs qui donnent le sens d'étonnement à la principale.

Présentons la répartition des constructions exprimant le doute ou l'étonnement.

**Tableau 7. La répartition des éléments des constructions exprimant le doute ou l'étonnement.**

Construction	Nombre	Pourcentage
Il semble	17	44,7
Sujet + être + attribut	10	26,3
Il paraît	4	10,5
Il arrive	2	5,3
Avoir confiance	1	2,6
Il se peut	1	2,6
C'est merveille	1	2,6
Cela me renverse	1	2,6
Nom	1	2,6
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

Les constructions où *il semble* est présent sont les plus fréquentes (17 cas). La construction sujet + être + attribut prend la deuxième place avec 10 cas. La quantité des exemples avec *il paraît* (4 cas) et *il arrive* (2 cas) reste basse. Les expressions *avoir confiance*, *il se peut*, *c'est merveille*, *cela me renverse* et un nom qui exprime le doute sont très rares: elles sont présentes chacune une fois.

Voici les constructions avec les adjectifs *assuré*, *convaincu* et *sûr*:

(35) Mais c'est précisément pourquoi je ne suis pas assuré que notre présence lui fût bien agréable. (*Si le grain* 45)

(36) Au reste je ne suis point convaincu qu'Ali désirât vraiment Mériem. (*Si le grain* 362)

(37) Je ne suis pas bien sûr que je n'aimasse pas mieux le salon... (*Si le grain* 165)

D'après Nordahl, effectivement, les adjectifs employés négativement préfèrent nettement le subjonctif à l'exception de certains cas. Il s'agit des propositions où un adjectif exprimant la certitude affectée d'une négation est précédée d'un adverbe de quantité (comme *bien*): dans ce cas la proposition conjonctive essentielle exprime l'idée de doute moins accentuée. Il peut en résulter des répercussions sur le mode: bien que le subjonctif soit de règle l'emploi de l'indicatif semble le plus répandu.<sup>101</sup>

La remarque de Nordahl ne s'applique pas à notre exemple. En repérant une seule proposition de ce type nous ne réussissons à en tirer aucune conclusion mais pouvons critiquer le point de vue de Nordahl au plan général. Si le caractère dubitatif de la proposition conjonctive essentielle est réduit, il y reste encore au lieu d'une vérité indiscutable un doute, quel que soit son intensité (comme l'indique aussi Nordahl lui-même en disant qu'il est question de l'idée de doute moins accentuée) qui entraîne l'usage du subjonctif.

Les extraits (38) et (39) contiennent le même attribut, *impossible*. Le sens original de l'attribut est effacé par une négation, d'où vient l'idée d'éventualité en principale.

(38)... il n'était pas impossible qu'Emmanuèle vînt nous rejoindre. (*Si le grain* 376)

(39) ... j'en étais satisfait et ne considérais pas comme impossible qu'il valût... (*L'immoraliste* 95)

Dans le cas suivant, le nom *idée* exprime l'éventualité parce que la phrase continue avec des mots 'il doutait si la chose était déjà fait', c'est-à-dire que la personne le considérait comme possible.

(40) L'idée qu'Ali pût coucher avec elle lui était insupportable; il doutait si la chose était déjà fait (*Si le grain* 362)

---

<sup>101</sup> Un exemple de Nordahl: *Je ne suis pas très sûr que tous les gens (...) seront d'accord avec moi*, Nordahl 206-207.

Nordahl est arrivé à la même conclusion: selon lui, lorsque ce nom est sujet de la phrase, son sens est l'éventualité.<sup>102</sup>

Dans les exemples suivants, le sens de la principale est l'étonnement construit par l'attribut *étonné*. La négation liée dans la principale ne change pas de mode de la subordonnée (41).

(41) ... je ne serais pas étonné qu'il introduisît... (*Les faux* 139)

(42) Après ce coup d'essai, presque étonné d'abord qu'il réussît, promptement enhardi, devenu plus habile et plus décidément inspiré, je hasardai d'autres mouvements... (*Si le grain* 114)

### 2.2.3.2.2. *Il semble*

En premier lieu, nous examinerons les exemples où l'on n'a pas lié de complément d'objet indirect à la locution *il semble*:

(43) Il semblait qu'en ce temps-là nous fussions soumis plus ou moins consciemment, à quelque indistinct mot d'ordre... (*Si le grain* 269)

(44)... il semblait que des fleurs y dussent faner... (*Les faux* 136)

(45) ... mais il semblait qu'il eût besoin de cette muflerie et qu'il ne prit conscience de lui que par une opposition violente... (*Si le grain* 281)

Ayant étudié les exemples, nous pouvons constater que la locution *il semble* avec son sens de doute déclenche l'emploi du subjonctif dans la subordonnée. Les linguistes consultés ne partagent pas entièrement notre point de vue: Grevisse et Imbs soulignent que cette locution sous une forme affirmative est suivie aussi bien de l'indicatif que du subjonctif sans donner d'explication plus approfondie sur l'hétérogénéité du choix du mode. Nordahl propose l'hypothèse que c'est le temps de la principale qui importe dans le choix du mode. Son étude montre que la locution *il semblait que* est la plus susceptible de prendre le subjonctif. Selon Wagner et Pinchon, le subjonctif est dû au fait que le contenu de la proposition conjonctive essentielle est considéré comme une hypothèse, ce qui empêche l'accomplissement de l'action de la subordonnée.<sup>103</sup>

À la différence des phrases dont on vient de parler dans le paragraphe précédent, dans les propositions suivantes, la locution impersonnelle *il semble*, employée affirmativement, contient un complément d'objet indirect.

(46) ... il me semblait parfois que Gertrude avançât... (*La symphonie* 43)

<sup>102</sup> Grevisse 1616, Nordahl 156

<sup>103</sup> Imbs 43, Grevisse 1606, Nordahl 162, Wagner - Pinchon 600

(47) ... il semblait au romancier qu'il s'enfoncât... (*Les caves* 50)

(48) Il me semblait, ainsi, que ma vue ne fût plus(...) mais que je le sentisse... (*L'immoraliste* 133)

L'emploi de l'imparfait du subjonctif dans notre corpus ne se conforme pas aux règles énoncées par la grammaire normative. Ils observent que cette locution, formée avec un complément d'objet indirect, équivaut aux expressions de la certitude ou la déclaration comme 'mon souvenir me dit que' ou 'je crois', ce qui déclenche l'usage de l'indicatif.<sup>104</sup>

### 2.2.3.2.3. *Il paraît*

Nous pouvons conclure ce chapitre avec la locution *il paraît*<sup>105</sup> avec un complément d'objet indirect.

(49) Il ne me paraissait pas que leur conversion amendât profondément leur caractère. " ... tout au contraire, leurs pires défauts puisaient un encouragement à être mis désormais au service de Dieu." (*Ainsi soit-il* 57)

Il est difficile de tirer la conclusion de l'influence de la négation de la principale sur le choix du mode dans la subordonnée parce que nous n'avons malheureusement pas rencontré d'exemples sans négation. Nous pouvons seulement constater en regardant la suite de notre exemple que la personne met en question l'effet positif de la conversion; la locution de la principale exprime donc le doute. Nous avons un soutien pour cette opinion dans le *TLF* qui dit que cette locution, construite à l'aide du complément d'objet indirect et à la forme négative, veut dire 'il ne me semblait pas' et est suivie d'un verbe à l'imparfait du subjonctif.<sup>106</sup>

Les locutions suivantes sont sous la dépendance d'une négation.

(50) Ce que je lui reprochais plutôt c'était de n'avoir pas confiance que mes soins pussent remporter quelques succès. (*La Symphonie* 39)

(51) ... il ne se pouvait qu'Ariane ne s'y méprît. (*Thésée* 84)

Dans l'exemple (50) construite avec la locution *avoir confiance*, donc la locution d'affirmation, la nuance de doute en est fondée sur la négation. De la même façon, *il se peut*

<sup>104</sup> Togeby souligne que Gide favorise l'usage de l'imparfait du subjonctif après la locution *il me semblait*. Togeby 99, Grevisse 1605-1606, Imbs 43

<sup>105</sup> Le *TLF* estime cette locution littéraire. *TLF* 12. 931

<sup>106</sup> Si la locution est sans négation il s'ensuit que le sens devient exprimer 'avoir l'impression' d'où le changement modal de la subordonnée: dans ce cas elle se construit soit avec l'indicatif, soit avec le conditionnel. *TLF* 12. 931

au sens 'c'est possible'<sup>107</sup> (51) est sous l'influence d'une négation, ce qui fait que le sens de la locution devient 'ce n'est pas possible', d'où l'idée de doute.

Examinons maintenant les propositions avec la locution *il arrive*:

(52) Il arrivait qu'elles passassent si près de l'eau qu'un coup d'aile hardi parfois en tranchait la surface... (*Si le grain* 69)

(53) ... il arrivait que Valentine fit suivre n'importe quelle phrase banale de ce qu'elle appelait sa "formule magique". (...) "Je t'en prie, Valentine, dis-la une fois très lentement, que je puisse la retenir. (...) "Hossalaps allalip derfous"... (*Ainsi soit-il* 93)

Ayant examiné les exemples nous considérons que les propositions conjonctives essentielles après *il arrive* expriment la réalité.

Dans le deuxième exemple (53), le locuteur demande à Valentine de répéter une de ces phrases banales qu'elle appelait "formule magique, donc Valentine réussissait à faire suivre ses phrases. Cette proposition conjonctive essentielle exprime la réalité d'un fait. En tenant compte de ces remarques, il nous semble, en dépit du manque de plus d'exemples, que le subjonctif se rencontre après la locution *il arrive*, quoiqu'il s'agisse d'un fait réel. Cette observation est opposée par le *TLF* selon lequel l'indicatif s'impose lorsque la subordonnée indique un fait réel<sup>108</sup>.

Les locutions au moyen desquelles la principale acquiert l'idée d'étonnement sont *c'est merveille* désignant 'c'est une chose étonnante'<sup>109</sup> et *ça me renverse*, en d'autres mots 'cela m'étonne'<sup>110</sup>. Il est à préciser encore que dans l'exemple avec la locution *ça me renverse* (54) la subordonnée est en antéposition, ce qui déclenche toujours le subjonctif.

(54) ... mais c'est précisément là ce qui me renversait: que le dragon que je m'étais fait de cela, on le pût considérer de sangfroid... (*Si le grain* 198)

(55)... c'était merveille qu'elle pût faire encore quelque service... (*Si le grain* 54)

---

<sup>107</sup> *TLF* 13. 977

<sup>108</sup> *TLF* 3. 571

<sup>109</sup> *TLF* 14. 838, *TLF* 11. 526

<sup>110</sup> *TLF* 14. 838, *TLF* 11. 526

### 2.2.3.3. Verbes

#### 2.2.3.3.1. Remarques générales

Dans notre corpus, le subjonctif s'emploie dans la proposition conjonctive essentielle après douze verbes: *douter* et *se douter* et *oublier*, en plus de ceux-ci, les verbes déclaratifs *penser*, *croire*, *jur**er*, ceux de constatation *dire*, *s'aviser* et *se souvenir* employés négativement. Il y a aussi les verbes *s'étonner* et *étonner*. Ayant noté la différence sémantique de certains verbes sans négation il nous semblait naturel de diviser la catégorie de doute et d'étonnement en deux: l'une des sous-catégories comporte les verbes *douter*, *se douter*, *se souvenir*, *oublier*, *s'étonner*, *étonner* et *admirer*, l'autre les verbes sous négation.

Avant le regroupement nous présenterons le nombre d'occurrences de chaque verbe.

**Tableau 8. La répartition des verbes de doute ou d'étonnement.**

Verbe	Nombre	Pourcentage
S'étonner	7	21,2
Douter	5	15,2
Se souvenir	4	12,1
Jurer	3	9,1
Croire	3	9,1
Penser	3	9,1
Étonner	2	6,1
Admirer	2	6,1
Se douter	1	3,0
Oublier	1	3,0
S'aviser	1	3,0
Dire	1	3,0
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100</b>

La verbe *s'étonner* est le plus fréquent, quoique son taux d'occurrence ne soit pas élevé (7 cas). *Douter* (5 cas) et *se souvenir* (4 cas) sont un peu moins fréquents. *Jurer*, *croire* et *penser* représentent un nombre d'occurrences égal (3 cas), de même *étonner* et *admirer* (2cas). La fréquence de *se douter*, d'*oublier*, de *s'aviser* et de *dire* reste très minoritaire (1 cas).

### 2.2.3.3.2. *Douter, se douter, se souvenir, oublier, s'étonner, étonner et admirer*

Le verbe *douter*, dans tous nos exemples, est lié à une négation, ce qui pourrait supprimer le sens de doute dans la proposition: il serait donc possible d'y rencontrer le sens 'être certain', mais ce n'est pas le cas dans nos phrases. Comme le subjonctif reste le mode de la subordonnée cela nous fait constater que la présence du verbe *douter* a un effet si considérable sur la phrase que la négation ne peut pas totalement éliminer le sens dubitatif de la principale.

(56) Car il ne douta pas un instant que quelqu'un ne fût là... (*La symphonie* 36)

(57) ... il ne pouvait douter que celui qui parlait ainsi fût voleur... (*Les faux* 169)

(58) ne doutant point que ce ne fût l'assassin, elle le haïssait à présent... (*Les caves* 244)

Certains linguistes sont d'accord avec nous en disant que le verbe *douter* peut garder son sens original, en d'autres termes celui de doute, malgré la négation, et on recourt au subjonctif.<sup>111</sup> Selon les autres, c'est l'indicatif qui s'emploie dans ce cas, particulièrement pour indiquer la réalité objective du fait énoncé.<sup>112</sup>

Quant à l'emploi d'un *ne*, on peut dire qu'il n'est pas tout à fait cohérent parce qu'il existe une proposition où il ne se rencontre pas. Pourtant, notre conclusion s'oppose à celle de Grevisse: d'après lui, le verbe *douter* sous négation n'attire pas très facilement un *ne*.<sup>113</sup>

Il reste encore à présenter dans ce chapitre le verbe *oublier* dont nous n'avons repéré qu'un exemple:

(59) ... il oubliait que cette phrase vint de son père... (*Les caves* 47)

Le fait d'oublier ne peut pas être total parce que la principale est suivie d'une subordonnée au subjonctif. Nous considérons que le verbe déclare le sens de doute: la personne se souvient plus tard de la source de la phrase parce qu'on dit à la suite:

"Il n'en voulait savoir que ce que son père voudrait lui dire."

Observons maintenant les exemples avec le verbe *s'étonner* au sens 'éprouver de la surprise'<sup>114</sup>. Dans (60), la principale est interrogative, d'où vient une nuance de doute.

<sup>111</sup> Imbs 45, Grevisse 1608-1609, Nordahl 144, vonWartburg - Zumthor 235, Boysen 85

<sup>112</sup> Cohen 110

<sup>113</sup> Grevisse 1465

<sup>114</sup> TLF 8. 246

- (60) S'étonnera-t-on que des mioches de dix à douze ans se préoccupassent déjà de ces chose? (*Si le grain* 107)  
 (61) ... Je m'étonne aujourd'hui qu'on consentît à me les vendre... (*Si le grain* 136)

Le verbe *étonner*, à son tour, exprime 'secouer quelqu'un dans son assurance'.<sup>115</sup>

- (62) Si l'on étonne que ma mère ne me dirigeât point... (*Si le grain* 204)  
 (63) ... cela m'étonnerait qu'ils fussent mauvais. (*Les faux* 54)

Le verbe *admirer* se place du côté des verbes d'étonnement lorsqu'il est suivi d'une proposition conjonctive essentielle, parce qu'il signifie 'trouver étonnant'.<sup>116</sup>

- (63) Et j'admiraïs que la religion permît... (*Ainsi soit-il* 12)

### 2.2.3.3.3. Croire, penser, jurer, dire, s'aviser et se souvenir dans la dépendance de la négation

Nous avons repéré des phrases avec les verbes déclaratifs *croire, penser, jurer* et *se douter* et les verbes de constatation *dire, s'aviser* et *se souvenir* qui prennent le sens de doute à l'aide d'une négation.

- (64) ... je ne puis croire que j'en fusse le pionnier. (*Thésée* 48)  
 (65) ... c'est aussi que je n'ai jamais cru qu'ils fussent.. (*Ainsi soit-il* 192)  
 (66) ... je ne pensais pas que ces "Conseils aux tuberculeux", "Cure pratique de la tuberculose" pussent s'appliquer... (*L'immoraliste* 36)  
 (67)... je n'avais pas encore pensé que cela fût possible... (*L'immoraliste* 91)  
 (68) ... je ne puis jurer que ce fût vraiment un oubli. (*Thésée* 14)  
 (69) ... je ne veux point dire que, contrairement à lui, Régnier fût retors... (*Si le grain* 272)  
 (70) ... je ne m'étais encore jamais avisé que la question d'argent entrât en rien dans la débauche, ni que la volupté se finançât... (*Si le grain* 198)  
 (71) Ensemble nous ne jouions pas; je ne me souviens pas que nous fissions autre chose que de nous promener, la main dans la main, sans rien dire. (*Si le grain* 12)

Selon Grevisse, le verbe *croire* accompagné d'une négation se fait suivre du subjonctif mais si la proposition conjonctive essentielle exprime la réalité du fait, l'indicatif peut se présenter.<sup>117</sup> Nordahl affirme que la fréquence du subjonctif et de l'indicatif est presque égale dans les propositions contenant un verbe négatif (les verbes *croire* et *penser* que nous considérons comme des verbes déclaratifs y sont inclus).<sup>118</sup>

---

<sup>115</sup> TLF 8. 264

<sup>116</sup> TLF 1. 699

<sup>117</sup> Grevisse 1609-1610

<sup>118</sup> Un exemple de Nordahl: *Je ne pensais pas que je pouvais t'estimer.* Nordahl 191 et 200.

Nous engloberons dans ce chapitre le verbe *croire*, qui n'est pas encadré par une négation comme au paragraphe précédent, mais dont le sens d'incertitude ressort de la locution *avoir peine*.

(72) ... il avait peine à croire que ce fussent déjà punaises... (*Les caves* 132)

Le sens du verbe *se douter* affirmatif serait, selon le *TLF*, 'avoir l'idée'<sup>119</sup> et serait suivi de l'indicatif. Dans notre passage (73), ce verbe est employé avec une négation, au sens de doute, qui déclenche le subjonctif. De cette manière, notre corpus confirme l'affirmation du *TLF*. En revanche, notre matériel ne se conforme pas à la constatation de Grevisse qui insiste sur le fait que le verbe *se douter* est suivi de l'indicatif bien qu'il soit accompagné d'une négation.<sup>120</sup>

(73) ...je ne me doutais pas qu'il y eût de quoi surprendre... (*Si le grain* 354)

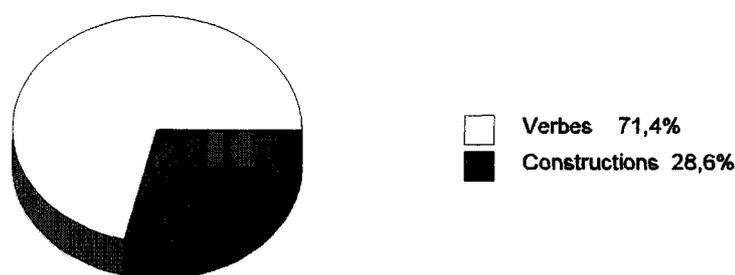
## 2.2.4. Chagrin ou crainte

### 2.2.4.1. Généralités

Sous le titre "chagrin" nous avons rangé les exemples dont le sens est le regret, la souffrance ou l'inquiétude. En plus de ces sens, le chapitre présentera les exemples où les éléments des propositions conjonctives essentielles expriment l'idée de crainte.

Les éléments indiquant les sens mentionnés ci-dessus sont des verbes, des constructions et des locutions. Le tableau suivant illustre leur répartition.

**Tableau 9. La répartition des éléments exprimant le chagrin ou la crainte.**



<sup>119</sup> *TLF* 7. 473

<sup>120</sup> Il ne fournit pas d'explication à cette constatation. Grevisse 1609

Les verbes déclenchent le plus souvent l'emploi du subjonctif (25 cas). Les constructions prennent modestement la deuxième place dans l'ordre de fréquence avec dix exemples.

## 2.2.4.2. Verbes

### 2.2.4.2.1. Remarques générales

Le corpus présente cinq verbes qui servent à exprimer le chagrin ou la crainte: *regretter*, *déplorer*, *s'affecter*, *souffrir*, *se désoler* et *craindre*.

Dans certaines principales, il existe des cas où le même verbe se combine avec le groupe *de ce que* pour introduire la subordonnée (c.f. ch. 1.3.1.2.1.) ou il est suivi du *que*.

**Tableau 10. La répartition des verbes exprimant le chagrin ou la crainte.**

Verbe	Nombre	Pourcentage
Craindre	10	40,0
Déplorer	4	16,0
S'affecter	4	16,0
Regretter	3	12,0
Souffrir	2	8,0
Se désoler	1	4,0
Se soucier	1	4,0
Total	25	100

Le verbe *craindre* est le plus fréquent (10 cas). Les verbes *déplorer* et *s'affecter* se rencontrent dans quatre exemples. *Regretter* s'emploie dans trois exemples. Le verbe *souffrir* est rarement rencontré dans le corpus (2 cas) et *se désoler* et *se soucier* sont encore plus rares (1 cas).

### 2.2.4.2.2. *Craindre, déplorer, regretter* et *se soucier*

Le seul verbe exprimant la crainte que nous ayons rencontré dans le corpus est *craindre*.<sup>121</sup> Examinons les exemples suivants:

<sup>121</sup> Quant au mode de la proposition conjonctive essentielle précédée du verbe *craindre*, Cohen fait remarquer que le subjonctif peut se substituer au conditionnel à cause de l'idée d'éventualité dans la principale. Grevisse, à son tour, note que le fait étant réel dans la subordonnée c'est l'indicatif qui s'emploie, surtout dans des écrits peu surveillés. Voir Cohen 81, Grevisse 1613

(74) Édouard craignait qu'il ne prît froid... (*Les faux* 391)

(75) Ma mère, craignant pour les petites chaises du salon, et que leur complexion délicate s'accommodât mal d'un tel poids, avait été chercher dans l'antichambre un robuste siège... (*Si le grain* 163)

Un *ne* est présent dans la majorité des exemples; seulement un extrait ne le comporte pas (75). Nous pouvons ainsi dire que le sens de crainte favorise l'emploi mais il est facultatif. Cette remarque est conforme aux études linguistiques consultées (cf. ch. 1.4.).

Présentons les exemples avec *déplorer* signifiant 'juger regrettable'<sup>122</sup>, *regretter* et *se soucier*.

(76) Je regrettais que Marceline se fit attendre... (*L'immoraliste* 87)

(77) J'en venais (...) à déplorer qu'une contrainte quelconque les réprimât. (*L'immoraliste* 158)

(78) ... je me souciais peu qu'il fût ou non rasé. (*Si le grain* 187)

### 2.2.4.2.3. *S'affecter, souffrir et se désoler*

Vue la possibilité des attestations du groupe *de ce que*, à notre avis il est mieux d'examiner les verbes sous le même titre.

Les verbes *s'affecter* et *souffrir* expriment plus précisément qu'on se laisse gagner par un sentiment pénible<sup>123</sup>, *se désoler* indique 'éprouver un profond chagrin'<sup>124</sup>.

(79) Je m'affectai profondément **de ce qu'**un grief de cet ordre- je veux dire: tel que je répugne à le considérer-pût incliner... (*La symphonie* 103)

(80) Surtout, il s'affectait de n'être même pas nommé dans cette lettre et **qu'**Olivier semblât l'oublier. (*Les faux* 275)

(81) ... car combien de fois n'avons -nous pas été gênés au théâtre, par l'acteur et souffert de ce qu'il ressemblât... (*Les faux* 97)

(82)... la ruine qui restait en son lieu me faisait me désoler qu'elle fût morte... (*L'immoraliste* 61)

Le subjonctif s'emploie indifféremment bien que le même verbe (*s'affecter*) soit construite à l'aide de *que* ou du groupe *de ce que* (79). Nous avons déjà rencontré un groupe similaire avec le verbe *tenir à* (cf. ch. 2.2.2.2.5.).<sup>125</sup>

---

<sup>122</sup> TLF 6, 1164

<sup>123</sup> TLF 1, 841

<sup>124</sup> TLF 7, 5

<sup>125</sup> Ni Cohen ni Arrivé - Gadet - Galmiche n'indiquent la possibilité pour l'emploi de l'indicatif tandis que l'étude d'Imbs *de ce que* étant causal il régit l'indicatif. Cohen 73, Arrivé - Gadet - Galmiche 125, Imbs 40

### 2.2.4.3. Constructions

Dans trois cas, la construction exprime le regret: la nuance est réalisée par un sujet réel suivi d'*être* et de l'attribut *désolé* (83) ou *fâché* (84), en d'autres termes 'désolé'<sup>126</sup> et par une expression *il était fâcheux* au sens 'il était regrettable'<sup>127</sup>. Les constructions où le sujet est réel et il est suivi des adjectifs *gêné* (86) indiquant que quelqu'un a mal à l'aise<sup>128</sup> et *mortifié* (87) qui signifie plus exactement "blessé dans son amour-propre"<sup>129</sup> expriment aussi une sorte de souffrance. La préoccupation est exprimée par la construction *n'avoir qu'un souci* où la restriction baisse l'intensité de la préoccupation.

Voici des exemples des constructions:

- (83) ... je serais désolé que ton nom ne brillât pas ... (*Les faux* 271)  
 (84) J'étais extrêmement fâché que papa sortît ça. (*Les faux* 46)  
 (85) Mais il était sans doute fâcheux que tout le monde n'adressât pas ... (*Thésée* 102)  
 (86) Il était gêné que son ami ne la citât pas... (*Les faux* 279)  
 (87) Passavant était mortifié qu'Edouard ne montrât pas... (*Les faux* 315)  
 (88) ... je n'avais qu'un souci: ne pas laisser voir à ma femme que mes genoux tremblaient, et surtout qu'elle n'entendît pas... (*Ainsi soit-il* 104)

Une construction exprimant la crainte est formée par la combinaison du verbe *exprimer* et du nom *crainte* (89), l'autre par *avoir peur* (90) et (91).

- (89) Sophroniska ne vous exprimait-elle pas ses craintes qu'il ne s'y sentît... (*Les faux* 277)  
 (90) J'avais si grand' peur qu'il ne commençât ... (*Les faux* 307)  
 (91) ... il avait sans cesse peur qu'on ne lui manquât... (*Si le grain* 274)

### 2.2.5. Consentement

#### 2.2.5.1. Généralités

Le titre "consentement" fait référence aux exemples dont la principale exprime aussi l'opportunité. Les éléments indiquant ces idées sont des verbes et des constructions. Voici la répartition des éléments.

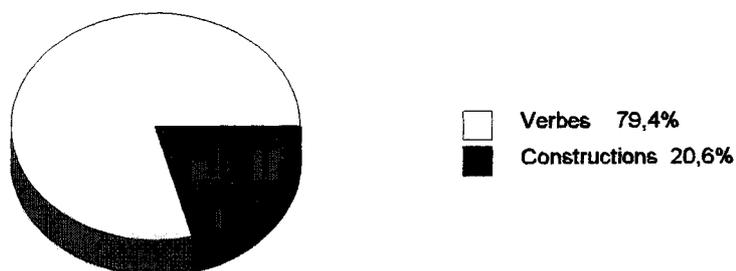
---

<sup>126</sup> TLF 8. 558

<sup>127</sup> TLF 8. 559

<sup>128</sup> TLF 9. 166

<sup>129</sup> TLF 11. 1102

**Tableau 11. La répartition des éléments exprimant le consentement.**

Les verbes expriment le plus souvent l'idée de consentement (27 cas). Les constructions prennent modestement la deuxième place (7 cas).

### 2.2.5.2. Verbes

#### 2.2.5.2.1. Remarques générales

Il y a 8 verbes différents dans le corpus dont le sens est soit le consentement, soit la supposition: *accepter*, *admettre*, *supporter*, *consentir*, *comprendre*, *concevoir*, *permettre* et *vouloir bien*. Regardons la répartition de ces verbes.

**Tableau 12. La répartition des verbes exprimant le consentement.**

Verbe	Nombre	Pourcentage
Comprendre	6	22,2
Accepter	5	18,5
Admettre	4	14,8
Supporter	4	14,8
Consentir	3	11,1
Concevoir	3	11,1
Permettre	1	3,7
Vouloir bien	1	3,7
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

Les verbes *comprendre* (6 cas) et *accepter* (5 cas) sont les verbes les plus fréquents. *Admettre* et *supporter* sont présents dans quatre cas. Le nombre d'occurrences de *consentir* et de *concevoir* est de trois. *Permettre* et *vouloir bien* ne se rencontrent qu'une fois.

Voici les exemples avec *comprendre*, *concevoir*, *admettre*, *supporter* et *accepter*:

- (92) On comprend que dans ces conditions je considérasse le service militaire comme une calamité insupportable... (*Si le grain* 278)  
 (93) ... je ne comprenais pas qu'il pût trouver plaisir à chanter de pareilles inepties. (*Si le grain* 104)  
 (94) ... de même, au théâtre, je ne concevais pas que des gens qui se respectent pussent aller ailleurs qu'au balcon. (*Si le grain* 183)  
 (95) Je n'admettais point que ce sevrage dût mener... (*Les nourritures*)  
 (96) Il ne supportait pas qu'Édouard prît... (*Les Faux* 234)  
 (97) Ma mère se résignait à me traiter en malade et acceptait que je n'apprenne rien que par raccroc. (*Si le grain* 123)

On témoigne de la compréhension à l'aide du verbe *comprendre* (92). Dans quelques cas, la compréhension diminue à cause d'une négation (93). Le verbe *concevoir* (94) est un synonyme du verbe *comprendre*<sup>130</sup>. Il est encadré chaque fois par une négation.

Le verbe *admettre* (95) désigne `formuler l'hypothèse provisoire que quelque chose puisse être'<sup>131</sup>. Cependant, toutes les principales avec ce verbe sont sous la négation, ce qui veut dire que le sens de la principale est l'opposition. Le verbe *supporter* sous la négation signifie aussi `ne pas admettre'<sup>132</sup> (96). *Accepter* exprime le consentement (97).

Le verbe *consentir* (*à*) signifie `vouloir bien, accepter que quelque chose se fasse, ait lieu, existe'. Notre corpus présente aussi une proposition (99) où il manque la préposition *à* mais le mode de la subordonnée est toujours le subjonctif. Selon le *TLF*, le verbe *consentir* sans préposition est suivi de l'indicatif ou du subjonctif.<sup>133</sup>

- (98) Ma mère consentait à ce que cette office y servît ... (*Si le grain* 136)  
 (99) Je ne consentais pas qu'ils ne s'amusassent pas plus. (*L'immoraliste* 133)

Voici les exemples avec le verbe *vouloir bien* et *permettre*, en d'autres mots, `vouloir bien que quelque chose se passe, donner son accord, son consentement'.

- (100) ... et maman, d'ordinaire intraitable sur les questions d'heure et qui m'envoyait coucher tambour battant, permettait que je prolongeasse outre-temps la veillée. (*Si le grain* 76)  
 (101) Je voudrais bien que l'Église trouvât... (*Les caves* 125)

---

<sup>130</sup> *TLF* 5. 1234

<sup>131</sup> *TLF* 1. 686

<sup>132</sup> *TLF* 15. 1122

<sup>133</sup> *TLF* 13. 1381

Lorsque le verbe *souffrir* est lié directement à la proposition conjonctive essentielle, le sens du verbe est 'consentir'.<sup>134</sup> Cependant le sens du consentement est effacé par une négation.

(102)... le commandant de la place (...) se réjouissait de nous recevoir et ne souffrirait pas que nous logeassions ailleurs qu'au camp. (*Si le grain* 302)

### 2.2.5.3. Constructions

Dans une construction, le groupe *il est* est suivi de l'adjectif *séant* signifiant 'convenable'<sup>135</sup> (103). Le corpus comporte aussi une construction dont l'adjectif exprime l'opposition de *séant*, *malséant*<sup>136</sup> (104). Les constructions qui contiennent l'adjectif *naturel* expriment la compréhension: le synonyme de cet adjectif est *normal*<sup>137</sup>. Dans un exemple (106), l'adverbe *peu* diminue le sens de compréhension exprimé par l'adjectif *naturel*.

(103)...il était séant qu'il en fût ainsi. (*Si le grain* 97)

(104)... il lui paraissait malséant que je consacrasse... (*La symphonie* 40)

(105) ... je trouvais tout naturel que le fils n'acceptât point de se laisser réduire... (*Si le grain* 374)

(106) ... il pouvait trouver peu naturel qu'un bagage, mis à la consigne quelques minutes avant, en fût retiré sitôt après. (*Les faux* 106)

La seule locution exprimant l'opportunité est *il est temps* qui veut dire plus précisément 'il est opportun de faire quelque chose'<sup>138</sup>.

(107) ... il était temps que Gertrude partît. (*La symphonie* 87)

## 2.2.6. Importance

### 2.2.6.1. Généralités

Dans notre corpus, il existe encore des exemples qui expriment l'importance. Regardons la répartition des éléments de ce sens.

---

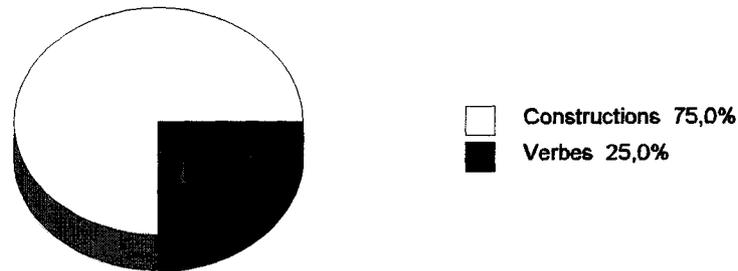
<sup>134</sup> TLF 13. 739

<sup>135</sup> TLF 14. 387

<sup>136</sup> TLF 11. 268

<sup>137</sup> TLF 12. 20

<sup>138</sup> TLF 16. 43

**Tableau 13. La répartition des éléments exprimant l'importance.**

Le nombre total des éléments d'importance est très bas. Les constructions sont les plus nombreuses (9 cas). Les verbes ne se rencontrent que dans trois cas.

### 2.2.6.2. Constructions

Présentons tout de suite les exemples où l'adjectif *important* est substantivé et suivi par *c'est*.<sup>139</sup>

- (108) L'important, c'est qu'il devînt ... (*L'immoraliste* 31)  
 (109)... l'important c'était que j'en fusse instruit. (*Les faux* 77)

Dans toutes les deux constructions, on peut remarquer que la proposition complétive essentielle n'est pas directement précédée de l'adjectif, dont le sens admet l'emploi du subjonctif en subordonnée. Pourtant, ce fait ne joue aucun rôle dans le choix du mode: le subjonctif s'y rencontre. Contrairement à nos exemples, selon Nordahl, lorsque la subordonnée est dans la dépendance de *c'est* le verbe *être* y donne une valeur neutre. Il en résulte que la proposition conjonctive essentielle perd le sens d'opinion et approche de celui de déclaration, d'où l'indicatif<sup>140</sup>.

Le passage à présenter encore contient une relative indépendante dont le verbe *importer* donne le sens d'importance à la principale. La relative est mise en relief par *c'est*.<sup>141</sup>

- (110) ... ce qui m'importait c'est que ce sol fût... (*Thésée* 12)

<sup>139</sup> Nordahl appelle ces constructions "la construction emphatisante". Nordahl range la construction *l'important c'est que* parmi les éléments volitifs. Voir Nordahl 70-72

<sup>140</sup> Nordahl 70-72

<sup>141</sup> Nordahl l'appelle "la construction emphatique". Nordahl 127

Il y a seulement une construction de ce type, *il importe* (111), exprimant l'importance dans le corpus. L'idée d'indifférence, c'est-à-dire que l'importance est presque éliminée, se présente à l'aide de la locution *peu importe* (112), plus exactement `le caractère indifférent, inopérant d'un fait par rapport à un autre fait posé comme prééminent'<sup>142</sup>.

(111) ... il importait à l'Eglise qu'il arrivât... (*Les caves* 129)

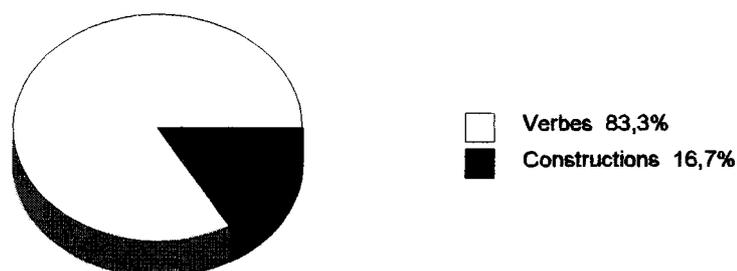
(112) Et peu m'importa, par la suite, qu'elle n'allaitât mon Hippolyte, son fils, que d'un sein. (*Thésée* 18)

## 2.2.7. Contentement

### 2.2.7.1. Généralités

Le sens de contentement se présente dans un nombre très restreint des phrases. Voici la répartition des éléments.

**Tableau 14. La répartition des éléments exprimant le contentement.**



La quantité des verbes est de cinq tandis qu'il n'y a qu'une construction.

### 2.2.7.2. Verbes

Dans le corpus, il y a trois verbes différents qui expriment le contentement. Voici leurs fréquences.

<sup>142</sup> TLF 9. 1236

Tableau 15. La répartition des verbes exprimant le contentement.

Verbe	Nombre	Pourcentage
Se féliciter	2	40,0
Aimer	2	40,0
Se plaindre	1	20,0
Total	5	100

*Se féliciter* et *aimer* sont présents dans deux exemples, tandis que *se plaindre* dans un exemple.

*Se féliciter*<sup>143</sup> exprime le contentement (114). Dans (115), cette idée exprimé par *aimer* est diminuée à cause de la négation. Nous avons repéré dans le corpus un exemple avec le verbe *se plaindre* (113) qui exprime le mécontentement<sup>144</sup>.

(113) Puis elle se plaignit que le vieux voulût la faire ... (*Les faux* 205)

(114) ... je me félicitai que Gertrude ne pût y voir... (*La symphonie* 102)

(115) ... il n'aimait pas beaucoup qu'on lui adressât... (*Les faux* 59)

### 2.2.7.3. Constructions

Dans l'exemple suivant (116), c'est l'adjectif *ravi* lié à un verbe négatif qui provoque une nuance de mécontentement dans la principale.

(116) Je n'étais pas particulièrement ravi qu'il supprimât de ma vie des exercices... (*Si le grain* 163)

### 2.2.8. Autres sens

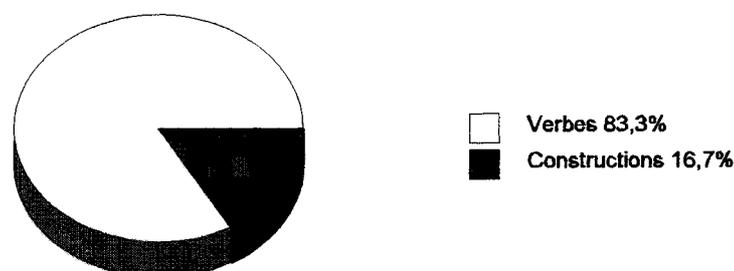
#### 2.2.8.1. Généralités

Dans cette catégorie, nous avons rangé tous les éléments qui indiquent encore un sens, exclus des sens présentés ci-dessus. Ces sens représentent une fréquence minoritaire: ils se rencontrent dans le corpus chacun une fois. Les éléments qui comportent ces nuances sont des verbes et des constructions. Il y a trois types de constructions dont deux contiennent un sujet réel, le verbe *être* et un attribut. La troisième est formée d'un sujet réel, le verbe étant *avoir* lié à un nom. Regardons maintenant la répartition des éléments des "autres sens".

<sup>143</sup> TLF 8. 727

<sup>144</sup> TLF 13. 470

**Tableau 16. La répartition des éléments des "autres sens".**



Les verbes sont plus fréquemment employés (5 cas) que les constructions (1 cas).

### 2.2.8.2. Verbes

Le verbe *en vouloir à quelqu'un* (117) a le sens d' avoir de l'hostilité envers quelqu'un'.<sup>145</sup> Comme on peut le voir dans l'exemple, *en vouloir à quelqu'un* se construit avec le groupe *de ce que* et il est sous la négation, d'où suit l'affaiblissement du sens d'hostilité. *Empêcher* (118) exprime opposition<sup>146</sup> tandis que *feindre* (119) indique "faire semblant de croire quelque chose"<sup>147</sup> et *veiller* (120) "prendre garde" qui est suivi du groupe *à ce que*.<sup>148</sup> Le verbe *supposer* signifie 'émettre une hypothèse' (121).<sup>149</sup> Il est à noter que la négation est liée au verbe, ce qui conduit à la pensée qu'il marquerait une certitude mais ce n'est pas le cas parce que c'est le subjonctif qui s'impose.

(117) ... je ne pouvais lui en vouloir de ce qu'elle désapprouvât... (*La symphonie* 39)

(118) ... le coude qu'il faisait empêchait qu'on ne vît... (*Les caves* 53)

(119) ... il feignait que ce doigt continuât de disposer de la note. (*Si le grain* 163)

(120) ... je veillais à ce que rien, dans mes propos ou dans mes gestes ne lui laissât rien soupçonner. (*Si le grain* 350)

(121) ... je ne supposais pas que je pusse jamais passer outre. (*Si le grain* 229)

<sup>145</sup> TLF 16. 824

<sup>146</sup> TLF 7. 959

<sup>147</sup> TLF 8. 722

<sup>148</sup> TLF 16. 958

<sup>149</sup> TLF 9. 1155

### 2.2.8.3. Constructions

Voici la construction où l'adjectif *rare* exprime que 'quelque chose se produit peu souvent'<sup>150</sup>.

(122)... il était rare que l'un de nous commît une erreur de jugement... (*Si le grain* 282)

## 2.2.9. Autres cas

### 2.2.9.1. Généralités

Dans le corpus nous avons repéré deux cas dans lesquels l'emploi du subjonctif n'est pas motivé par des caractéristiques sémantiques. Dans le premier, c'est la place de la proposition conjonctive essentielle détachée en tête de phrase qui régit l'imparfait du subjonctif. La proposition conjonctive essentielle est reprise dans la principale sous la forme d'un pronom démonstratif neutre ou d'un pronom atone.

Dans le deuxième cas, il s'agit des principales au subjonctif dont le mode déclenche l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée. Voici la répartition des propositions conjonctives essentielles commençant la phrase et des propositions conjonctives essentielles sous l'influence de l'attraction modale.

**Tableau 17. La répartition des cas où l'imparfait du subjonctif se rencontre sans des raisons sémantiques.**

Élément	Nombre	Pourcentage
Proposition conjonctive essentielle en tête de phrase	10	55,6
Attraction modale	8	44,4
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100</b>

La proposition conjonctive essentielle en tête de phrase est un peu plus fréquente (10 cas) que les cas de l'attraction modale (8 cas).

Lorsque la proposition conjonctive essentielle est placée au début de la phrase, l'emploi de l'imparfait du subjonctif ne peut pas dépendre du sens de la principale parce qu'elle exprime l'affirmation:

(123) Que mes maux de tête vissent fort à propos, cela est sûr... (*Si le grain* 120)

<sup>150</sup> TLF 14. 387

(124) Qu'elles fussent excessives, certes, je le savais... (*L'immoraliste* 162)

L'attraction modale se rencontre le plus souvent après les propositions circonstancielles au subjonctif (123). Dans quelques cas, c'est le plus-que-parfait du subjonctif remplaçant le conditionnel passé qui admet l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la proposition suivante (126). Une fois, la principale à l'imparfait du subjonctif attire l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée.

(125) ... sans qu'un infléxion ni qu'un geste temoignât qu'une émotion quelconque le troublât... (*L'immoraliste* 179)

(126) Si d'abord l'on eût dit qu'ils missent... (*L'immoraliste* 132)

(127) ... car n'eût-il pas été naturel qu'elle s'informât... (*La symphonie* 60)

(128) Ah! plutôt à Dieu qu'elle réclamât... (*La symphonie* 63)

## 2.3. Propositions circonstancielles

### 2.3.1. Généralités

Du point de vue de la définition sémantique sur laquelle notre étude s'appuie on peut constater qu'existent par exemple les circonstancielles de temps, de cause et de but.

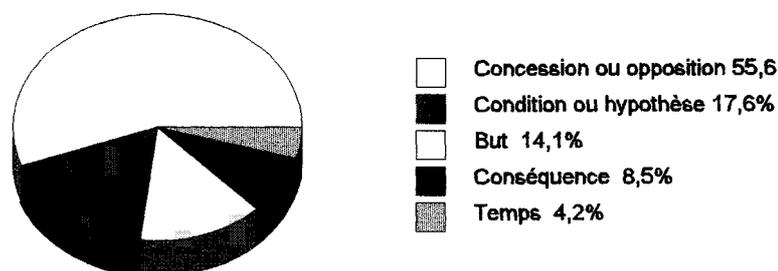
Les propositions circonstancielles du corpus sont introduites en grande partie par une conjonction composée, il n'y a que quelques cas où *que* commence la subordonnée (dans ce cas, il remplace une autre conjonction). Il convient de mentionner que Cohen propose une autre appellation aux conjonctions circonstancielles: il parle de "subjonctions".<sup>151</sup>

En ce qui concerne le classement sémantique des propositions circonstancielles, nous rencontrerons des difficultés d'interprétation parce qu'il n'est pas possible de faire un partage net entre certaines propositions. Pour donner un exemple de ces difficultés on peut mentionner les propositions introduites par *sans que* qui peuvent être considérées comme une circonstancielle de manière ou de conséquence (c.f. ch. 2.3.5.3.). Dans le corpus on peut distinguer 7 types de propositions circonstancielles.

La répartition de ces propositions est présentée au tableau suivant.

---

<sup>151</sup> Wagner et Pinchon utilisent la dénomination 'conjonction', de même Grevisse, Béchade et Imbs. Voir Wagner - Pinchon 648, Grevisse 1535, Béchade 263, Imbs 37

**Tableau 18. La répartition des circonstancielles d'après le sens.**

La prépondérance fréquentielle des circonstancielles de concession ou d'opposition est évidente à l'examen du tableau (79 cas). Le nombre de circonstancielles de condition ou d'hypothèse est plus bas (25 cas), de même, la quantité des circonstancielles de but (20 cas). De plus, les circonstancielles de conséquence ne sont pas fréquentes (12 cas). La quantité des circonstancielles de temps est très modeste (6 cas).

### 2.3.2. Circonstancielles de concession ou opposition

#### 2.3.2.1. Remarques générales

Dans le cas de la proposition de concession ou d'opposition, il y a absence de rapport logique attendu entre le fait exprimé par le verbe de cette proposition et celui exprimé par le verbe principal. Elle exprime spécialement une cause contraire qui n'a pas eu l'effet prévisible.<sup>152</sup>

Avant de passer à l'examen de la construction de ces propositions, il est à noter que selon Grevisse, la dénomination "concession" ne convient pas bien à toutes les propositions appartenant à cette catégorie. Elle semble juste avec les propositions où l'on accorde quelque chose à l'interlocuteur (*si habiles que vous soyez, vous n'y parviendrez pas*) mais en revanche, dans la proposition où l'on n'attribue rien à l'interlocuteur (*il sort bien qu'il pleuve*) elle semble moins appropriée. C'est pourquoi on utilise souvent la dénomination "opposition", mais Grevisse souligne que les propositions d'opposition contiennent aussi des phrases dans lesquelles les faits sont mis en opposition sans que la proposition subordonnée énonce une cause contraire (*voilà encore un exemple de cet élan des pensées qui semble*

<sup>152</sup> Grevisse 1651

dépasser le but, *au lieu qu'il l'atteint à peine*). Cette appellation n'est donc pas non plus tout à fait convenable pour décrire les propositions présentées plus haut.<sup>153</sup> Le point de vue de Béchade diffère de celui de Grevisse car selon lui la dénomination "concession" correspond bien au sens de la subordonnée quand celle-ci marque un fait malgré lequel se réalise l'action de la principale (*quoiqu'il fût beau, Pierre est resté à la maison*).<sup>154</sup> Wagner et Pinchon aussi bien qu'Arrivé-Gadet-Galmiche ne clarifient pas leurs choix terminologiques: les premiers utilisent les termes "concession" et "opposition", les derniers seulement "la concession".<sup>155</sup> Nous resterons fidèle à l'appellation "concession" ou "opposition" parce qu'il nous semble important de faire une distinction entre les propositions où l'on fait référence à la même personne et celles où l'on n'accorde rien à l'interlocuteur.

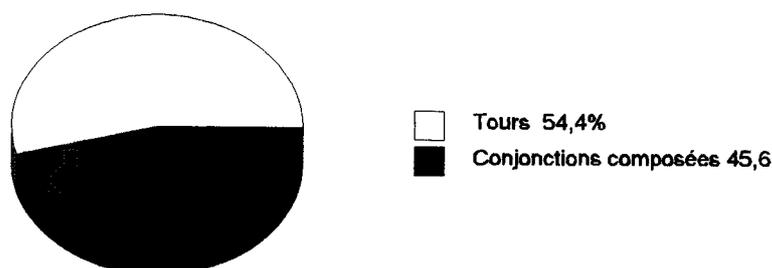
Nous devons encore ajouter que la proposition de concession ou d'opposition peut indiquer un fait variable par un tour dont un terme se trouve en tête de la proposition et est rappelé par *que*.<sup>156</sup> L'élément détaché rencontré dans le corpus est soit un adjectif, soit un adverbe, soit un nom précédé de l'adverbe *si*<sup>157</sup>, *quelque* ou de la préposition *pour*.

Quant aux conjonctions composées, nous avons repéré des exemples avec *bien que*, *malgré que* et *encore que*.

Comme nous en sommes consciente, les circonstancielles de concession peuvent subir l'inversion du sujet d'après certaines règles (ch. 1.3.1.2.3.). Il est à mentionner pourtant que dans le corpus, l'inversion n'est pas aussi courante dans les circonstancielles construites avec ces conjonctions composées que dans les subordonnées construites à l'aide des tours.

Le schéma suivant illustre la répartition des tours et des conjonctions composées exprimant la concession ou l'opposition.

**Tableau 19. La répartition des tours et des conjonctions composées exprimant la concession ou l'opposition.**



<sup>153</sup> Grevisse 1651

<sup>154</sup> Béchade 276

<sup>155</sup> Wagner - Pinchon 648, Arrivé - Gadet - Galmiche 112

<sup>156</sup> Grevisse 1653

<sup>157</sup> A côté de *si...que*, au XXe siècle, on commence à utiliser *aussi...que*. Grevisse 1654. Pourtant, dans notre corpus le tour *aussi...que* n'existe pas.

En observant le schéma ci-dessus, il est aisé de voir que les tours exprimant la concession ou l'opposition et suivis de l'imparfait du subjonctif sont plus nombreux (43 cas) que les conjonctions composées de concession (36 cas).

### 2.3.2.2. Tours

#### 2.3.2.2.1. Remarques générales

Dans les tours de concession ou d'opposition, l'élément détaché est un adjectif, un adverbe ou un nom précédé de l'adverbe *si*, *quelque* ou la préposition *pour*.

Voici le tableau présentant la répartition des types de tours indiquant la concession.

**Tableau 20. La répartition des types de tours exprimant la concession.**

Tour	Nombre	Pourcentage
Si ... que	29	67,4
Pour ... que	9	20,9
Quelque ... que	5	11,6
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>100</b>

Le type de tour concessif *si... que* abonde dans notre corpus avec le nombre d'occurrences de 26. La deuxième place de la fréquence appartient à la concessive construite avec *pour... que* (8 cas). Le type de tour établi par *quelque... que* présente une fréquence plus marginale.

#### 2.3.2.2.2. *Si...que...*

Les propositions dont la base est *si* indiquent que le procès décrit par ces propositions ne peut pas empêcher l'accomplissement du procès de la principale.<sup>158</sup> Elles expriment soit la concession, soit l'opposition. Le verbe attributif *être* y est le plus fréquent: dans deux propositions seulement, dont nous voyons un exemple dans (132), se rencontre un autre verbe attributif.

Donnons maintenant quelques exemples:

(129) Mes canaries firent souche et, quelques semaines plus tard, si grande que fût ma cage, mes protégés s'y bousculaient. (*Si le grain* 191)

<sup>158</sup> TLF 15. 459

(130) Si médiocrement installés que nous fussions (...), j'ai gardé de Cannes un souvenir enchanté. (*Si le grain* 130)

(131) Si grand écrivain que fût Suares, il avait cette petitesse de tenir beaucoup à ne se laisser voir qu'à son avantage. (*Ainsi soit-il* 60)

(132) Si étroitement que m'embâillonât le tampon, je ne laissais pas... (*Thésée* 75)

(133)... l'écho, me dit-il, était parvenu jusqu'à lui, si retiré qu'il se tint... (*Thésée* 52)

Dans la plupart des cas, *si* est suivi d'un adjectif comme dans (129). L'adjectif ne se présente pas toujours seul mais il peut être qualifié par un adverbe (130). Ce qui constitue une exception parmi les exemples, c'est qu'une proposition contient *si* suivi aussi bien d'un adjectif que d'un nom (131) dont ni Grevisse et Goosse ni le *TLF* ne tiennent compte.

Quant aux constructions dont l'élément détaché est un adverbe comme dans (132), elles sont rares selon notre corpus et nous n'avons trouvé aucun exemple où un nom vienne après *si*. Sur ce point, notre étude se rapproche de la constatation de Grevisse qui signale qu'un nom n'a que parfois la fonction d'un élément détaché après *si*<sup>159</sup>.

Quant au mode dans les circonstancielles combinées à l'aide du tour *si... que...*, notre corpus ne déroge pas à l'opinion de la majorité des linguistes et grammairiens consultés<sup>160</sup>: ce tour déclenche l'emploi du subjonctif quoiqu'il s'agisse d'un fait réel. Seulement Wagner et Pinchon s'opposent à ce point de vue: quand la chose sur laquelle on fait porter la concession est considérée comme un fait, l'usage de l'indicatif devient possible.<sup>161</sup>

### 2.3.2.2.3. Pour...que et quelque ...que

Dans le corpus, l'idée de concession ou d'opposition est traduite également au moyen du tour *pour...que...*<sup>162</sup> équivalant à *si...que...*. Précisons encore que dans notre corpus *pour* est toujours lié à un adjectif<sup>163</sup>.

(134) ... je ne voulus point écouter les conseils, pour sages qu'ils fussent de m'embarquer la route de la mer... (*Thésée* 19)

Nous avons rencontré une proposition où *pour* est soudée avec *quelque* qui, à son tour, est suivi du nom *raison*:<sup>164</sup>

<sup>159</sup> Grevisse 1653

<sup>160</sup> Imbs 46, *TLF* 13. 459, Grevisse 1662, Béchade 282. Cependant, il se peut que l'influence de la langue parlée où l'indicatif s'emploie souvent dans les propositions en question s'étende à la langue écrite. Grevisse 1662

<sup>161</sup> Wagner - Pinchon 651

<sup>162</sup> Le *TLF* note qu'il fait seulement partie de la langue écrite. *TLF* 13. 942, Grevisse 1655

<sup>163</sup> Il peut se construire aussi avec un adverbe. Grevisse 1653

<sup>164</sup> Selon Grevisse, cette construction est aujourd'hui très rare. *Pour* peut aussi former une combinaison avec *si* (*pour si haute que soit ma comparaison, je sais qu'elle n'est pas l'éloge de l'administration municipale*) qui se rencontre assez souvent dans la langue contemporaine. En revanche, *pour aussi... que...* s'utilise plus rarement (*pour aussi bête qu'il soit, un homme est amné à se poser bien des questions*) et *pour tout...que...* encore plus rarement (*pour tout*

(135)... c'était un homme qui pour quelque raison que ce fût, ne présentait pas à tous ou en tous lieux même visage. (*Les caves* 231)

Le subjonctif que présente notre corpus est le mode ordinaire des propositions formées de *pour... que*....: l'indicatif se rencontre seulement exceptionnellement<sup>165</sup> à cause de l'influence de la langue parlée.<sup>166</sup>

*Quelque... que*...<sup>167</sup> est le tour le moins fréquent exprimant la concession ou l'opposition. L'élément détaché est soit un adjectif (136), soit un nom (137).

(136) ... quelque blessant que fût le ton de mes paroles, il m'aimait. (*L'immoraliste* 135)

(137) Mais quelque attrait qu'eussent pour moi ces beaux livres, ceux de la petite bibliothèque vitrée l'emportaient. (*Si le grain* 207)

Le fait que *quelque... que* régit normalement le subjonctif est confirmé par les linguistes et grammairiens consultés.<sup>168</sup>

### 2.3.2.3. Conjonctions composées

#### 2.3.2.3.1. Remarques générales

Les conjonctions composées de concession ou d'opposition rencontrées dans le corpus sont *bien que*<sup>169</sup>, *malgré que*<sup>170</sup> et *encore que*<sup>171</sup>. Par contre, le corpus ne présente pas *quoique* qui peut être définie comme une des conjonctions composées spécifiquement concessives comme les précédentes.<sup>172</sup>

Le tableau suivant présentera la répartition de ces conjonctions composées.

---

*incommensurable qu'elle soit à l'esprit, l'âme n'en est pas moins*). Grevisse 1655

<sup>165</sup> Béchade cite un exemple: *Pour dévoués qu'ils me sont, déranger leurs habitudes, me créer auprès d'eux une servitude nouvelle*. Béchade 282

<sup>166</sup> Nous présentons un exemple de Grevisse: *Pour petite qu'elle est, elle est précieuse*. Grevisse 1662

<sup>167</sup> Si le substantif était au pluriel, *quelque* s'accordait en nombre avec celui-là. *TLF* 14. 139

<sup>168</sup> *TLF* 14. 139, Grevisse 1662, Wagner-Pinchon 651, Imbs 46, Béchade 282

<sup>169</sup> Selon Grevisse la conjonction composée *bien que* est beaucoup plus utilisée à l'écrit qu'à l'oral. Grevisse 1652

<sup>170</sup> L'usage de *malgré que* comme conjonction composée de concession à côté de *bien que*, *encore que* et *quoique* est critiqué: selon Imbs de même que selon Arrivé - Gadet - Galmiche *malgré que* est employé dans la langue familière. Grevisse indique qu'il a fait d'abord partie de l'usage populaire mais qu'aujourd'hui il n'a plus ce caractère. Plusieurs auteurs l'utilisent en dépit de la résistance des puristes. De même, aussi bien le *TLF* que Wagner et Pinchon signalent l'attitude négative des puristes vers l'usage de *malgré que* qui n'est accepté que dans la locution *malgré que j'en aie*. L'expression littéraire *malgré que j'en aie* signifiant 'malgré moi' varie en personne et en temps (*malgré qu'on en ait on n'écheppera pas à la nécessité de définir normativement un projet de société*) Grevisse 1661, *TLF* 11. 253, Arrivé - Gadet - Galmiche 112

<sup>171</sup> Selon Béchade, est une conjonction composée archaïque appartenant à la langue écrite. Selon Arrivé - Gadet - Galmiche la conjonction composée *encore que* est d'un'emploi courant. Souvent, la circonstancielle introduite par *encore que* suit la principale. Grevisse 1652, Béchade 277, Arrivé - Gadet - Galmiche 112

<sup>172</sup> Von Wartburg - Zumthor 230

**Tableau 21. La répartition des conjonctions composées exprimant la concession ou l'opposition.**

Conjonction	Nombre	Pourcentage
Bien que	27	75,0
Malgré que	5	13,9
Encore que	4	11,1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

*Bien que* s'avère être la conjonction la plus fréquente, sa quantité totale étant de 26. L'emploi de *malgré que* et de *encore que* reste minoritaire: la première se présente 5 fois et la seconde 4 fois.

### 2.3.2.3.2. *Bien que*

La conjonction composée *bien que* exprime soit la concession, soit l'opposition.

(138) Édouard Simon vivait très modestement, bien qu'il ne fût pas sans fortune... (*Si le grain* 237)

(139) ... encore y arrivais-je hors d'haleine, épuisé, bien que fût toute voisine la Via Gregoriana... (*Si le grain* 323)

Les linguistes et grammairiens consultés ont tiré la même conclusion que nous: les verbes des circonstancielles introduites par *bien que* sont au subjonctif.<sup>173</sup>

### 2.3.2.3.3. *Malgré que et encore que*

Le corpus comporte les conjonctions composées *malgré que* (140) et *encore que* dont le sens est la concession (141).

Donnons maintenant des exemples:

(140) Il ne vit que Pauline, malgré qu'il prolongeât... (*Les faux* 174)

(141) ... il ne comprit pas ce que faisait son petit-fils, encore que l'étrange solennité de ses gestes fût de nature à l'inquiéter. (*Les faux* 494)

Quant au choix du mode dans ces circonstancielles, les grammairiens concordent avec notre étude: le subjonctif n'est remplaçable par aucun autre mode.<sup>174</sup>

<sup>173</sup> Pourtant, ils ajoutent qu'elles peuvent être mises à l'indicatif ou au conditionnel dans la langue familière et littéraire pour insister sur la certitude du fait concédé. *À l'heure actuelle, Mirabeau ne remunerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point.* Grevisse 1662, TLF 3. 472, Béchade 281

<sup>174</sup> TLF 11. 253, Wagner - Pinchon 649, Béchade 281

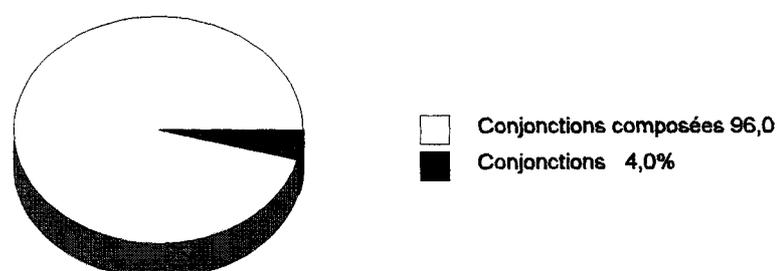
### 2.3.3. Circonstanciellles de condition ou d'hypothèse

#### 2.3.3.1. Généralités

Dans les circonstanciellles de condition le fait exprimé indique une hypothèse dont dépend la réalisation de la principale<sup>175</sup>.

Le corpus contient des circonstanciellles de condition qui sont introduites par une conjonction et des conjonctions composées. Leur répartition sera illustrée dans le schéma ci-dessous.

**Tableau 22. La répartition des conjonctions exprimant la condition ou l'hypothèse.**



Nous pouvons constater une prédominance des conjonctions composées avec 24 cas par rapport à une seule conjonction.

#### 2.3.3.2. Conjonctions

##### 2.3.3.2.1. Remarques générales

Nous n'avons repéré que deux conjonctions composées qui contribuent à représenter une nuance de condition dans la circonstancielle : *à moins que* et *pour peu que*. *Soit que ... soit que*, à son tour, exprime l'hypothèse.

Le corpus contient aussi un exemple où *que* sert à reprendre *si*. Comme on l'a déjà précisé (c.f. ch. 1.3.1.2.3.), l'emploi du subjonctif est de norme dans ce cas.

---

<sup>175</sup> Arrivé - Gadet - Galmiche 112

L'imparfait du subjonctif n'est pas le mode ou le temps par excellence dans la proposition introduite par *comme si*. Elle est d'ordinaire à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif. Dans la langue littéraire, le plus-que-parfait du subjonctif est possible mais dans certains cas l'imparfait du subjonctif peut aussi être utilisé.<sup>176</sup> Voici les nombres d'occurrences des conjonctions.

**Tableau 23. La répartition des conjonctions exprimant la condition ou l'hypothèse.**

Conjonction	Nombre	Pourcentage
Pour peu que	9	37,5
Soit que...soit que	9	37,5
À moins que	4	16,7
Que au lieu de si	1	4,2
Comme si	1	4,2
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

Les conjonctions composées *pour peu que* et *soit que ... soit que* sont présentes dans neuf cas. La fréquence de la conjonction composée *à moins que* est basse (4 cas). Le nombre de *que* servant à reprendre *si* (1 cas) et de *comme si* (1 cas) est marginal.

### 2.3.3.2.2. *Pour peu que* et *à moins que*

*Pour peu que* équivaut à la conjonction composée *à la condition que*<sup>177</sup>. *À moins que* signifiant 'sauf si', 'excepté si'<sup>178</sup> admet aussi l'usage de l'imparfait du subjonctif.

(142)... cet inconnu qui venait partager notre vie et qui, pour peu qu'il se montrât prétencieux, niais ou grincheux, allait nous gêner nos vacances. (*Si le grain* 151)

(143) ...pour peu que celui-ci, un rien plus large ou plus étroit, n'appliquât pas exactement sur la chemise (ce qui neuf fois sur dix était le cas), il se formait des plis cruels; et pour peu que l'on suât, le plastron devenait atroce. (*Si le grain* 86)() les cassies (...) embaumaient - à moins que ne vînt de partout cette sorte d'odeur...(*L'immoraliste* 46)

(144) ... elle s'instruisit bientôt elle-même, et par la suite devint directrice d'un institut d'aveugles - à moins que ce ne fût un autre... (*La symphonie* 36)

Dans tous les deux exemples, le *ne* est présent. Comme le nombre des exemples est très bas, on ne peut pas en conclure que *à moins que* le demande facilement. Il est donc raisonnable d'observer les études précédentes à propos de ce sujet: les linguistes consultés précisent qu'il

<sup>176</sup> Grevisse 1672

<sup>177</sup> TLF 13. 199

<sup>178</sup> TLF 11. 957

y a souvent une préférence pour son emploi dans la circonstancielle où la condition est mise en relief à l'aide de cette conjonction composée<sup>179</sup>.

### 2.3.3.2.3. *Soit que ... soit que*

La conjonction composée *soit que ... soit que* exprime une alternative hypothétique.

(145) Albert était grand; à la fois très fort et très doux: ses moindres propos m'amusaient inexprimablement, soit qu'il dît précisément ce que je n'osais point dire, soit même ce que je n'osais pas penser.... (*Si le grain* 138)

(142) Je ne sais plus pourquoi je laissais Paul aller seul à la fête de nuit qui se donnait sur un des cuirassés de l'escadre, soit que je me sentisse trop fatigué, soit que m'attirât davantage, dans les petites rues, le spectacle... (*Si le grain* 297)

### 2.3.3.2.4. Conjonction *que* remplaçant *si* et *comme si*

Voici les seuls exemples de *que* au lieu de *si* et de *comme si*:

(146) Si j'avais à recommencer ma vie et qu'il me fût loisible d'en disposer à plaisir... (*Ainsi soit-il* 53)

(147) Comme si du bonheur d'autrui seulement je dusse former le mien propre, n'en connaissant plus d'autre moi-même que celui que je pouvais goûter par sympathie, et par procuration par ainsi dire. (*Les nourritures* 227)

Pour mettre en lumière le sens de la proposition introduite par *comme si*<sup>180</sup> nous pouvons constater que le locuteur remet en question avec *comme si* l'hypothèse selon laquelle son bonheur dépend seulement du bonheur des autres, il en résulte la valeur hypothétique en phrase.<sup>181</sup>

## 2.3.4. Circonstancielle de but

### 2.3.4.1. Généralités

Pour donner tout d'abord une brève explication sur les circonstancielle finales on peut dire qu'elles expriment un résultat qu'on souhaite atteindre ou non.<sup>182</sup>

<sup>179</sup> Grevisse 1468, Arrivé - Gadet - Galmiche 400

<sup>180</sup> Selon Renchon, dans une phrase exclamative commençant par le syntagme figé *comme si* on a ajouté une nuance de dépit, d'ironie, de dédain et d'indignation. Il est à noter que la principale ayant disparu totalement, *comme si* a perdu son rôle de conjonction subordonnante, pour résultat qu'elle a fini par fonctionner comme une proposition indépendante. Cette proposition est considérée comme résidu d'un système hypothétique. Renchon estime cette proposition une pseudo-indépendante. Renchon, H, *Études de syntaxe descriptive*. La conjonction "si" et l'emploi des formes verbales. Bruxelles 1967. 81, 92-93

<sup>181</sup> Le message de la phrase semblerait de transmettre aussi une nuance de déception: la situation où son bonheur sera construit du bonheur des autres personnes lui empêcherait de ne plus connaître "d'autre moi-même", c'est-à-dire qu'elle ne serait pas souhaitable.

<sup>182</sup> Béchade 294

Au regard des circonstanciées de but du corpus on peut constater que ce sont seulement des conjonctions composées qui introduisent les circonstanciées de but.

Dans le corpus nous avons repéré les conjonctions composées *pour que* et *afin que* qui appartiennent à la langue écrite<sup>183</sup> indiquant exclusivement un but positif ou négatif. On appelle ces propositions celles de but parce qu'elles expriment un résultat. En fait, elles peuvent être aisément confondues avec des propositions de conséquence. La différence en est qu'un but présuppose toujours une intention.<sup>184</sup>

En plus des conjonctions composées que nous venons d'indiquer dans le paragraphe précédent, nous avons rencontré trois conjonctions composées - *de sorte que*, *en sorte que* et *de façon que*, qui peuvent introduire aussi les circonstanciées de conséquence si elles sont suivies d'un verbe à l'indicatif. Dans notre cas, le mode du verbe des circonstanciées est pourtant le subjonctif et il en résulte que *de sorte que*, *en sorte que*<sup>185</sup> et *de façon que* prennent une nuance de finalité.<sup>186</sup> De plus, les conjonctions composées *de crainte que* et *par crainte que* sont présentes dans le corpus. Selon Grevisse ces conjonctions peuvent être présentées par *par peur que* et *de peur que*<sup>187</sup> mais notre corpus n'en contient pas.

Regardons maintenant la répartition des conjonctions composées exprimant le but.

**Tableau 24. La répartition des conjonctions composées exprimant le but.**

Conjonction	Nombre	Pourcentage
De sorte que	6	30,0
Pour que	4	20,0
Afin que	4	20,0
En sorte que	2	10,0
Par crainte que	2	10,0
De crainte que	1	5,0
De façon que	1	5,0
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>

Le schéma montre qu'aucune des conjonctions composées de but ne présente une fréquence élevée: *de sorte que* se rencontre dans six propositions, *pour que* et *afin que*<sup>188</sup> dans quatre. Le nombre d'occurrence d'*en sorte que* et de *par crainte que* est de deux. *De crainte que* et *de façon que* sont très rare (un cas).

<sup>183</sup> TLF 13. 941

<sup>184</sup> Wagner - Pinchon 635, Chevalier - Arrivé - Blanche-Benveniste - Peytard 152, Arrivé-Gadet-Galmiche 111

<sup>185</sup> Selon le TLF la conjonction composée *en sorte que* est vieillie ou littéraire. TLF 15. 857

<sup>186</sup> Grevisse 1650, TLF 15. 700, Wagner - Pinchon 635

<sup>187</sup> Grevisse 1650

<sup>188</sup> Selon Chevalier - Arrivé - Blanche-Benveniste - Peytard on emploie rarement *afin que*, même en littérature. Chevalier - Arrivé - Blanche-Benveniste - Peytard 152

### 2.3.4.2. De sorte que, en sorte que et de façon que

La conjonction composée *de sorte que* exprime un but négatif (148) et positif (149). En revanche, *en sorte que* prend le sens de but positif dans la seule proposition que nous ayons repérée (151). De la même manière, *de façon que* indique un but positif (152).

(148) ... J'avais assis mon humaine souveraineté sur un crime, de sorte que tout ce qui s'ensuivait en fût conséquemment souillé... (*Thésée* 110)

(149) Ma mère venue pour délivrer Paul, proposa bien de le remplacer près de moi (...) de sorte que lui pût poursuivre insoucieusement son voyage... (*Si le grain* 321)

(150) La boîte était toujours à peu près vide, de sorte qu'on n'osât se servir qu'avec discrétion... (*Si le grain* 259)

(151) Minos sourit derechef et donna des ordres, en sorte que les gardes n'emmenassent que mes compagnons. (*Thésée* 25)

(152) ...je respirais (...) de façon qu'il me semblât sentir l'air pénétrer plus efficacement ma poitrine. (*L'immoraliste* 66)

### 2.3.4.3. Pour que et afin que

Tous nos exemples avec la conjonction composée *pour que*<sup>189</sup> expriment un but positif. De la même façon, *afin que* équivalant du point de vue sémantique à *pour que*<sup>190</sup> indique seulement un but positif.

(153)... pour qu'ils ne souffrissent plus (...) je restais ... (*L'immoraliste* 133)

(154) Eaux anormalement transparentes, et que je souhaitais azurées, ou mieux vertes, pour qu'elles me parussent plus gelées... (*Les nourritures* 116)

(155) Je leur tendis la perche qui m'avait servi, afin qu'ils sautassent à leur tour... (*Si le grain* 175)

(156) Poséidon lui-même me les eût tendues afin que je les pusse offrir... (*Thésée* 35)

### 2.3.4.4. De crainte que et par crainte que

Les conjonctions composées *de crainte que* (157) et *par crainte que* (158) représentent des équivalents à *pour que* et à *afin que* indiquant le but négatif.

(157) Il n'osa cependant quitter ce compartiment qu'à la frontière, de crainte que les ouvriers (...) n'allassent... (*Les caves* 133)

(158) Je me levai et fis retomber une portière, par crainte que ma femme de ménage, qui est très indiscreète et que je savais dans la pièce voisine, pût entendre. (*Les faux* 429)

Une de nos circonstancielles de but n'est pas accompagnée d'un *ne* ce qui fait penser que le sens de but ne le demande pas facilement.

---

<sup>189</sup> Il est à noter que les finales avec cette conjonction composée sont généralement placées en fin de phrase une de nos trois exemples se trouvant cependant en tête de phrase (). Chevalier - Arrivé-Blanche-Benveniste - Peytard 152, Arrivé - Gadet - Galmiche 112

<sup>190</sup> TLF 1. 941

### 2.3.5. Circonstanciennes de conséquence

#### 2.3.5.1. Généralités

Dans ce chapitre nous porterons notre intérêt sur les circonstanciennes exprimant la conséquence. Dans nos exemples, les circonstanciennes de conséquence ne se construisent qu'avec les conjonctions composées *de manière que* et *sans que*. La circonstancielle introduite par *de manière que* régit l'indicatif si elle indique une conséquence réelle<sup>191</sup>. En voici le nombre d'occurrences.

**Tableau 25. La répartition des conjonctions composées exprimant la conséquence.**

Conjonction	Nombre	Pourcentage
De manière que	6	50,0
Sans que	6	50,0
Total	12	100

Le nombre d'occurrences des conjonctions composées *de manière que* et *sans que* est égal: six cas.

#### 2.3.5.2. De manière que

Dans la circonstancielle que voici on peut noter une nuance de conséquence voulue:

(159) En face d'elle, et de manière qu'elle s'y pût mirer, Marie dressait une glace ovale, échassière, articulée... (*Si le grain* 157)

Le verbe *pouvoir* renforce d'une certaine manière l'idée de possibilité et comme le miroir était en face d'elle il était bien vraisemblable que la personne s'y regardait. Le contexte de la phrase ne permet pas de vérifier la présence d'une conséquence réelle dans la circonstancielle.

Au contraire, dans l'exemple suivant, c'est bien le cas:

(160) C'est lui qui taillait les parts du gâteau, et **connaissant la place de la fève**, il s'arrangeait de manière qu'elle échût à sa soeur ou à l'éventuel prétendant. En l'absence d'autres jeunes filles, force était qu'il la choisit pour reine. Mais alors quelles plaisanteries! (*Si le grain* 184)

---

<sup>191</sup> TLF 11. 310

Dans (160), la personne était connaissait la place de la fève et de cette façon pouvait la donner à sa soeur ou à une autre fille. La phrase suivante clarifie encore que la personne a fait son choix: c'était la soeur qui a eu la fève. Ces faits démontrent que la circonstancielle décrit une conséquence réelle mais le mode de la proposition est toujours le subjonctif. Cette remarque s'oppose au *TLF*. La présence du subjonctif peut aussi venir du fait que cette circonstancielle indique la finalité.

### 2.3.5.3. *Sans que*

La détermination du sens de la conjonction composée *sans que* est un peu problématique dans la mesure où selon notre analyse, elle peut désigner la conséquence non réalisée ou la manière.

Examinons ces phrases:

(161) L'ange se retira sans qu'aucun des deux fût vainqueur. (*Les faux* 444)

(162) Je n'échappais à l'une que pour tomber dans les lacs de quelque autre et n'en conquéris aucune, que d'abord je ne fusse conquis. (*Thésée* 16)

Dans (161), il est bien clair que l'ange se retira et ni l'un ni l'autre n'a gagné, c'est-à-dire que la conséquence n'est pas réalisée.

L'exemple suivant indique, selon nous, la manière.

(163) Il avait achevé ce récit sans un tremblement dans la voix, sans qu'une inflexion ni qu'un geste témoignât qu'une émotion quelconque le troublât... (*L'immoraliste* 179)

En examinant la phrase (163), on peut remarquer que la principale contient déjà une référence à la façon sans laquelle elle a achevé le récit: 'sans un tremblement dans la voix', donc d'une façon calme. Nous considérons que dans la proposition circonstancielle la description de la manière continue.

## 2.3.6. Circonstanciennes de temps

### 2.3.6.1. Généralités

Dans le corpus, c'est l'antériorité du fait exprimé par la conjonction composée *avant que*<sup>192</sup> qui fait suivre du subjonctif dans la circonstancielle. La répartition en est déjà présentée au chapitre 2.3.1.

### 2.3.6.1. *Avant que*

Voici des exemples avec *avant que*:

- (164) ... avant que Dabit ne ressentît les premières atteintes de cette scarlatine... (*Ainsi soit-il* 119)  
 (165) ... avant que ma grand-mère se résignât à aller vivre à Montpellier chez mon oncle Charles, on vit se succéder chez elle les plus déconcertants spécimens ancillaires. (*Si le grain* 54)  
 (166) ...il n'avait de cesse qu'il ne revînt à lui. (*Ainsi soit-il* 61)

Dans nos exemples, l'usage d'un *ne* est loin d'être fixé: la moitié des propositions introduites par *avant que* en contiennent.<sup>193</sup>

## 2.4. Propositions relatives

### 2.4.1. Généralités

Les principales après lesquelles les relatives sont à l'imparfait du subjonctif indiquent le sens d'exclusion et de restriction. Les termes suscitant ces idées sont un adjectif un pronom ou un article indéfini, un superlatif relatif ou un adjectif impliquant une idée superlative ou une négation.<sup>194</sup>

---

<sup>192</sup> Contrairement à la règle selon laquelle la postériorité régit l'indicatif on note une tendance depuis le deuxième tiers du XXe siècle que les circonstanciennes temporelles introduites par *après que* sont au subjonctif. Selon Grevisse, la substitution modale est due entre autres à l'antonyme *avant que* entraînant le subjonctif. Grevisse 1630-38, Arrivé - Gadet - Galmiche 110

<sup>193</sup> Dauzat, Grevisse et Béchade partagent notre point de vue en disant que le *ne* explétif s'utilise facultativement après cette conjonction composée. Dauzat 217-218, Grevisse 167, Béchade 267

<sup>194</sup> Grevisse 1591, Kampers-Manhe 70-75, Eriksson, B. *L'emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne*. Uppsala 1979. 52-57. Martin 113, 118

## 2.4.2. Exclusion ou restriction

### 2.4.2.1. Remarques générales

Nous avons regroupé les éléments exprimant l'exclusion ou la restriction au même chapitre à cause du voisinage des sens: la restriction est une exclusion partielle.

L'idée d'exclusion s'effectue par les termes de négation totale. De plus, un déterminant indéfini suscite cette idée. Le déterminant est soit un pronom, soit un article.<sup>195</sup>

Les éléments qui expriment la restriction sont un superlatif relatif, un adjectif de sens analogue et *ne ...que*. Le sens de restriction est encore admis par une principale interrogative.

Voici la répartition des éléments exprimant l'exclusion ou la restriction:

**Tableau 26. La répartition des éléments exprimant l'exclusion ou la restriction.**

Élément	Nombre	Pourcentage
Négation totale	10	32,3
Déterminant indéfini	10	32,3
Superlatif relatif ou adjectif du sens analogue	5	16,1
Interrogation	3	9,7
Ne...que	3	9,7
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

La négation totale et un déterminant indéfini avec dix cas prennent la première place au tableau. Un superlatif relatif ou un adjectif équivalant à celui-ci est présent dans cinq cas. *Ne ...que* et l'interrogation dans la principale sont rencontrés dans trois cas.

Présentons les exemples contenant une négation (167) et (168) et le déterminant indéfini *aucun* (169):

(167) ... Les relations de Douglas et d'Ali n'offraient rien qui pût... (*Si le grain* 360)

(168)... il n'en était pas un ami qui ne nourrit... (*Ainsi soit-il* 60)

(169) Dans la poche intérieure de ce veston un enveloppe jaune tout ouverte contenait six billets de mille francs: aucun autre papier qui permit d'identifier le propriétaire du vêtement. (*Les caves* 205)

Dans les exemples suivants, ce sont l'article indéfini, le pronom *quelqu'un* et l'adjectif indéfini *quelque* ou *tel* qui admettent l'emploi de l'imparfait du subjonctif en relative. En

<sup>195</sup> Wagner - Pinchon 417

examinant encore l'exemple (173) on peut ajouter que c'est un désir irréalisable que la principale indique, en plus du sens de restriction, à cause de l'adverbe *en vain*<sup>196</sup>.

(170) M. Richard n'était pas difficile à distraire; gentiment, l'heure de la leçon se passa à la recherche d'une minuscule cage provisoire dans quoi je pusse ramener rue de Commaille mon oiseau. (*Si le grain* 191)

(171) Le désir de se rapprocher d'un lycée où le petit Blaise pût commencer ses études... (*Si le grain* 192)

(172) Il fallait pour se saisir de l'affaire **quelqu'un** qui ne fût pas... (*Les caves* 178)

(173) ... mais en vain cherchait-il **quelque** phrase qui pût... (*Les caves* 162)

(174) ... je me piquais de tracer **telles** lignes qui leur fussent communes à toutes. (*Si le grain* 297)

L'adjectif *seul* implique l'idée de restriction (175). Elle est aussi exprimée par *ne ...que* et par le superlatif relatif *les plus beaux* (179). Présentons les exemples:

(175) La seule attention que je fusse capable... (*L'immoraliste* 144)

(176) C'était : "merci", le seul mot italien qu'il sût dire et qu'il jugeait poli de mettre... (*Les caves* 138)

(177) ... il ne fournissait à l'entretien (je parle de celui de Mallarmé) que cette discrète réplique qui lui permit de répondre. (*Si le grain* 270)

(178) ... il n'y eut enfin plus que incant qui (*Les faux* 191)

(179) J'ajoute aussitôt qu'ils étaient des plus beaux qui se pussent voir... (*Ainsi soit-il* 146)

L'exemple (176) nous a amenée à penser que la distance entre la principale et la deuxième relative est relativement grande que l'influence de l'adjectif *seul* n'aboutit pas à celle-là. Nordahl a rencontré un exemple semblable et constate qu'il fait bien voir à quel point l'emploi modal peut être un moyen stylistique, discret et suggestif.<sup>197</sup>

Voici un des exemples où la relative est à l'imparfait du subjonctif précédée d'une principale interrogative.

(180) Que pouvait-il bien discerner en moi qui attirât sa sympathie? (*Si le grain* 78)

#### 2.4.2.2. Cas particulier

Le corpus contient une relative où l'emploi de l'imparfait du subjonctif semble du à une faute d'impression ou l'auteur ne respecte pas de règles communes en utilisant l'imparfait du subjonctif parce que il n'y a rien dans la principale qui puisse attirer ce mode. Il peut s'agir d'un usage archaïque du verbe *pouvoir*.

(181) Nous mîmes le chevreuil en lieu sûr où le fils Heurtevent pût venir le chercher... (*L'immoraliste* 144)

<sup>196</sup> TLF 5. 661

<sup>197</sup> Nordahl 163

## 2.5. Propositions corrélatives

### 2.5.1. Généralités

Nous avons repéré les propositions corrélatives qui sont construites par les adverbes *si*, *assez* et *trop* et par l'adjectif *tel*. *Si* et *tel* sont suivi de *que*, *assez* et *trop* de *pour que*. Le sens de toutes les corrélatives rencontrées dans le corpus est la conséquence.

Regardons la répartition des éléments exprimant la conséquence dans ces propositions.

**Tableau 27. La répartition des éléments exprimant la conséquence dans les propositions corrélatives.**

Élément	Nombre	Pourcentage
Si...que	8	38,1
Trop...pour que	6	28,6
Assez...pour que	6	28,6
Tel...que	1	4,8
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>100</b>

La corrélatrice avec l'élément détaché *si* est la plus courante (8 cas). *Trop... pour que* et *assez ... pour que* restent dans six cas et la corrélatrice la plus rare est construite avec *tel* (1 cas).

### 2.5.2. *Si ...que*

Le mot corrélatif *si* est lié chaque fois à un adjectif. Il signifie un haut degré d'intensité<sup>198</sup> mais dans nos exemples, *si* est influencé par une négation et il en résulte la diminution de l'idée d'intensité.

(182) Marceline n'était pas si souffrante qu'elle ne pût s'occuper de fermer la maison...(*L'immoraliste* 152)

(183) Ses émotions n'étaient jamais si violentes qu'il ne pût les tenir en main. (*Les faux* 411)

(184) L'eau, d'une opaque couleur de rouille, n'était point si chaude qu'en y plongeant on ne s'y sentît d'abord frissonner... (*Si le grain* 118)

---

<sup>198</sup> Wagner - Pinchon 150

Les propositions du corpus renforcent le point de vue des linguistes et des grammairiens consultés: le subjonctif est le mode des corrélatives introduites par *si ... que* lorsque le verbe principal est négatif.<sup>199</sup>

### 2.5.3. *Trop.. et assez...pour que*

L'adverbe *trop* est en corrélation avec *pour que* indiquant qu'une intensité donnée est excessive pour produire la conséquence que l'on prévoyait (185).<sup>200</sup>

(185) ... sa félicité matinale était trop sincère pour qu'il pût... (*Les faux* 415)

(186) Il avait dit ces derniers mots et la phrase précédente assez haut pour que Sarah pût les entendre. (*Les faux* 374)

Dans l'exemple (186), *assez* n'empêche pas la réalisation de la subordonnée parce qu'il exprime à l'aide de l'adjectif *haut* que la voix de la personne était suffisamment audible.

Cependant, dans la phrase suivante (187) *assez* est sous la dépendance de la négation. Il s'ensuit que l'adverbe perd son sens et la corrélatrice exprime la conséquence non réalisée.

(187) M. Richard avait du goût pour les lettres, mais n'était pas assez lettré pour que ce goût fût excellent. (*Si le grain* 149)

### 2.5.4. *Tel ... que*

Le mot corrélatif *tel* est lié à un nom dans le seul exemple du corpus.

De la même manière que l'adverbe *si*, *tel* indique l'intensité.

(188) ... j'avais fait jaillir aussitôt de mon coeur une telle abondance de joie que j'en pusse abreuver tous les autres. (*Les nourritures* 177)

## 2.6. Propositions pseudo-indépendantes

### 2.6.1. Généralités

Il existe quatre types de propositions avec l'imparfait du subjonctif que nous avons regroupé aux propositions pseudo-indépendantes.

---

<sup>199</sup> Grevisse 1630, Wagner - Pinchon

<sup>200</sup> TLF 16. 670

Nous nous sommes contentée d'emprunter à Renchon la détermination "pseudo-indépendante". Dans nos exemples, le terme "pseudo-indépendant" est justifié par le fait que la proposition est placée au milieu ou en fin de la phrase et est séparée avec un virgule ou deux virgules, c'est-à-dire qu'elle n'est pas exactement une phrase indépendante mais pas une vraie subordonnée non plus parce qu'il manque d'une conjonction.

Les imparfaits du subjonctif sont à la troisième personne du singulier ou du pluriel, les verbes étant *être* ou *devoir*. Les sujets des propositions sont soit un pronom personnel, soit *ce*: un pronom personnel fait référence à un complément d'objet direct mentionné auparavant dans la phrase, la pseudo-indépendante comportant *ce* présente une chose. Selon les exemples, les propositions subissent toujours une inversion avec ces sujets<sup>201</sup>.

Ils expriment la concession à forte valeur hypothétique<sup>202</sup>.

Voici comment se répartissent les propositions pseudo-indépendantes.

**Tableau 28. La répartition des phrases pseudo-indépendantes selon leur construction.**

Tour	Nombre	Pourcentage
Fût-ce	10	71,4
Fût-elle	2	14,3
Fussent-ils	1	7,1
Dussent-ils	1	7,1
Total	14	100

La construction *fût-ce* est plus fréquente (10 cas) que les autres: *fût-elle* se présente dans deux phrases et *fussent-ils* et *dussent-ils*, tous les deux, dans une phrase.

Voici des exemples avec les tours *fût-ce*, *fût-elle*, *dussent-ils* et *fussent-ils*.

(189) Suis-je un chien, pour rapporter à son maître un objet, fût-ce une couronne? (*Thésée* 33)

(190) Ils jugent (...) et exercent, fût-ce involontairement, une critique sans indulgence... (*Les faux* 372)

(191) ... en prévision de quoi il n'avait pas goûté ce jour'hui, estimant qu'il n'est prudent d'entrer dans l'eau, fût-elle tiède... (*Les faux* 17)

(192) Mais Bernard avait horreur des recommandations, des conseils, dussent-ils venir de Laura... (*Les faux* 259)

(193) Ce que nous souhaiterons d'avoir, ce ne sont pas tant des monologues de grands hommes, fussent-ils des Racine... (*Ainsi soit-il* 140)

Dans les phrases ci-dessus, le tour suit immédiatement le terme avec lequel il forme la concession. Cependant, dans l'exemple (194), le tour fait partie de la phrase suivante: notre définition "pseudo-indépendante" ne s'applique pas bien à cet exemple.

<sup>201</sup> Grevisse conforme notre idée en constatant que si le sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on* il y a inversion dans les propositions en question. Grevisse 1082

<sup>202</sup> Barral 101

(194) Oh! me disait ce pauvre infirme... ne fût-ce qu'une fois! Pouvoir une fois enlacer de mes bras. (*Les nourritures* 215)

## 2.7. Proposition principale

La seule principale qui contienne l'imparfait du subjonctif exprime un souhait irréalisable (195).

(195) Ah! plutôt à Dieu qu'elle réclamât... (*La symphonie* 63)

### 3. CONCLUSION

Le but du présent travail était d'examiner l'usage de l'imparfait du subjonctif. Pour la catégorisation des exemples, nous nous sommes servie de la place des imparfaits du subjonctif. Quoique cette étude ne nous donnât pas de nouveaux résultats parce que les places sont déjà confirmées par les linguistes et les grammairiens consultés, nous avons réussi à repérer un tas d'exemples intéressants. Pour éclaircir les raisons pour lesquelles les imparfaits du subjonctif s'y rencontrent nous avons établi des sous-catégorisations basées sur les sens des éléments qui déclenchent l'emploi de l'imparfait du subjonctif.

Premièrement, les imparfaits du subjonctif se rencontrent le plus souvent dans les propositions conjonctives essentielles (54,8% des cas). Les propositions circonstancielles en contiennent assez (30,7% des cas). En revanche, ils sont utilisés beaucoup moins souvent dans les propositions relatives (6,7% des cas) et dans les propositions corrélatives (4,5 % des cas). Le taux des phrases où les imparfaits du subjonctif sont présents dans les propositions pseudo-indépendantes est restreint (3,0 % des cas). Il semble qu'il soit très rare de repérer un imparfait du subjonctif dans la principale: nous n'en avons rencontré qu'un cas (0,2 % des cas).

Deuxièmement, dans les propositions conjonctives essentielles, c'est le sens de volonté et de doute ou d'étonnement qui attirent le plus l'usage de l'imparfait du subjonctif (28,1% des cas). L'élément le plus commun exprimant la volonté est un verbe tandis que celui exprimant le doute ou l'étonnement est une construction. La fréquence du troisième sens, le chagrin ou la crainte, (13,8% des cas) ne diffère pas beaucoup de celle du quatrième, le consentement (13,4% des cas). Le chagrin ou la crainte est exprimé le plus souvent par un verbe, de même le consentement. Il semble qu'il n'y ait pas beaucoup de phrases où les imparfaits du subjonctif ne soient pas expliquables par des raisons sémantiques: il s'agit des cas où les propositions conjonctives essentielles sont au début de la phrase ou le subjonctif de la proposition précédente attire l'usage de l'imparfait du subjonctif dans la suivante. Il existe encore deux sens minoritaires repérés du corpus: l'importance (4,7% des cas) et le contentement (2,4% des cas).

Troisièmement, la majorité des propositions circonstancielles à l'imparfait du subjonctif ont le sens de concession ou d'opposition (55,6% des cas). Ce sont les tours qui contiennent le plus ce sens. Le sens de condition ou d'hypothèse est beaucoup moins fréquent (17,6% des cas), de même le sens de but (14,1% des cas). Il semble que les sens de

conséquence (8,5% des cas) et de temps (4,2% des cas) soient rares pour déclencher l'usage de l'imparfait du subjonctif dans les circonstancielles.

Quatrièmement, au regard des propositions relatives (6,7 %), c'est une négation totale ou un déterminant indéfini à cause desquels l'imparfait du subjonctif se rencontre. Dans les corrélatives (4,5%), il y a des adverbes et un adjectif suivis de *que* ou *pour que* d'où l'imparfait du subjonctif. Les imparfaits du subjonctif sont rarement présents dans les phrases pseudo-indépendantes (3,0%) et encore plus rarement dans les principales (0,2%).

En plus des résultats présentés ci-dessus, le corpus contient un cas où l'emploi de l'imparfait du subjonctif n'est pas justifié parce qu'il y a un fait réel, non voulu, dans la proposition conjonctive essentielle: il s'agit soit d'une exception gidienne soit d'un fait que l'auteur a confondu la forme du passé simple (*fut*) sans l'accent circonflexe et celle de l'imparfait du subjonctif (voir ch. 2.2.2.2.2. *Vouloir*).

Pour continuer l'étude de l'imparfait du subjonctif, il serait intéressant d'examiner comment cette forme du subjonctif est remplacée dans la littérature moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Corpus*

Gide, A. *Ainsi soit-il ou les jeux sont faits*. Paris 1952 (1995).

Gide, A. *Les caves du Vatican*. Paris 1914 (1962).

Gide, A. *Les faux-monnayeurs*. Paris 1926 (1958).

Gide, A. *L'immoraliste*. Paris 1902 (1995).

Gide, A. *Les nourritures terrestres*. Paris 1897 (1995).

Gide, A. *Si le grain ne meurt*. Paris 1921 (1967).

Gide, A. *La symphonie pastorale*. Paris 1919 (1925).

Gide, A. *Thésée*. Paris 1946.

### ***Ouvrages consultés***

Arrivé, M. - Gadet, F. - Galmiche, M, *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Paris 1986.

Barral, M, *L'imparfait du subjonctif*. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif. Paris 1980.

Béchade, H.-D. *Syntaxe du français moderne et contemporain* <sup>2</sup>. Paris 1989.

Boysen, G. *Précis de la syntaxe française du XVIIe siècle*. Odense 1973.

Boysen, G, *Subjonctif et hiérarchie*. Étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne. Odense 1971.

Bruézière, M. *Histoire descriptive de la littérature contemporaine*. Paris 1975.

Brunot, F, *Histoire de la langue française* 13. Paris 1953.

Chevalier, J-C. - Arrivé, M. - Blanche-Benveniste, C. - Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris 1964.

Cohen, M. *Le subjonctif en français contemporain*<sup>2</sup>. Paris 1962.

Damourette, J.-Pichon, É, *Des mots à la pensée*. Essai de grammaire de la langue française<sup>1</sup>. Paris 1927.

Dauzat, A. *La génie de la langue française* 3. Paris 1977.

Delay, J. *La jeunesse d'André Gide* III. Paris 1956.

Eriksson, B. *L'emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne*. Uppsala 1979.

Fouché, P. *La morphologie historique du français*. Le verbe<sup>2</sup>. Paris 1967.

Gengembre, G. 'André Gide', Beaumarchais, J. - P. Coyty, D. - Rey, A. éd. *Dictionnaire des littératures de langue française* 1. Paris 1984. P. 911-914

Gsell, O. - Wandruszka, U. *Der Romanische Konjunktiv*. Tübingen 1986.

Grevisse, M. *Le bon usage*<sup>13</sup>. Grammaire française refondue par André Goosse. Paris - Louvain-La-Neuve 1993.

Imbs, P, *Le subjonctif en français moderne*. Paris 1935.

Imbs P. - Quémada B., éd. *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960). 1-16. Paris 1971-1994.

Kampers-Manhe, B, *L'opposition subjonctif/indicatif dans les relatives*. Amsterdam 1991.

Lindqvist, C, *L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*. Studia Romanica Upsaliensia 28. Uppsala 1979.

Martin, R. *Pour une logique du sens*. Paris 1983.

Nordahl, H, *Les systèmes du subjonctif corrélatif*. Étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive n français moderne. Uppsala 1979.

Picoche, J. *Précis de morphologie historique du français*. Paris 1979.

Picoche, J. - Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Paris 1994.

Renchon, H, *Études de syntaxe descriptive*. La conjonction "si" et l'emploi des formes verbales. Bruxelles 1967.

Wagner, R. - Pinchon, J, *Grammaire du Français classique et moderne*<sup>2</sup> Baume-les-Dames 1993.

Von Wartburg, W. - Zumthor, P, *Précis de syntaxe du français contemporain*<sup>3</sup>. Bern 1973.

Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>3</sup>. Paris 1981.